UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION

OPTION : LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

MEMOIRE DE MAÎTRISE

THEME : VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES LYCEES ET COLLEGES DU BENIN : CAS DU CONCOURS « PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE (PROLAF) » DANS LE DEPARTEMENT DU BORGOU

Présenté et soutenu par :
Stanislas K. KOGNANOU

Sous la direction de :
Flavien GBETO
Professeur Titulaire de Linguistique
et d'Etudes Africaines

Décembre 2014

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Ma mère à titre posthume pour ses nombreux soutiens.

Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce au soutien d'un certain nombre de personnes que nous voudrions sincèrement remercier à travers ce passage. Il s'agit de tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSCL) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey - Calavi. Et de tous ceux et celles qui nous ont aidé dans la rédaction de notre mémoire.

Je voudrais pour finir exprimer mes gratitudes pour Monsieur Tharcisse URAYENEZA, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique de l'ouest de l'organisation internationale de la francophonie. BRAO-OIF et à son collaborateur Monsieur Bienvenu KOUDJO pour leur attachement au PROLAF

SIGLES

BRAO-OIF :	Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie.
C.E.G :	Collège d'Enseignement Général.
C.N.P.F :	Commission Nationale Permanente de la Francophonie.
D.D.E.S.F.T.P.R.I.J /Borgou Alibori :	Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle de la Reconversion et de l'Insertion des jeunes.
D.I.P :	Direction de l'Inspection Pédagogique.
D.S.L.C :	Département des Sciences du Langage et de la Communication.
L.M.B :	Lycée Mathieu Bouké.
M.E.S.F.T.P.R.I.J :	Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle de la Reconversion et de l'Insertion des jeunes
P.M.B :	Prytanée Militaire de Bembèrèkè.
O.M.D :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
O.N.G :	Organisation Non Gouvernementale
U.A.C :	Université d'Abomey -Calavi

SOMMAIRE

Dédicace…….. i

Remerciements…… ii

Sigles et abréviations…… iii

Introduction…… 1

Chapitre I : Généralités……. 3

1.1 Problématique……... 3

1.2 Revue de littérature…… 6

Chapitre II. Cadre théorique et méthode d'étude…… 10

II .1 Cadre théorique…… 10

II.2 Méthode d'étude…….. 11

Chapitre III : Contexte d'émergence et organisation du concours " PROLAF"…… 15

III .1 Contexte d'émergence et justification…… 15

III.2 Gouvernance du concours…… 29

Chapitre IV : Présentation et analyse des résultats…… 35

IV.1 Présentation des résultats…… 35

IV.2 Analyse des résultats ……. 48

Chapitre V : Commentaire et Suggestions…… 52

V.1 Commentaire…… 52

V.2 Suggestions……. 54

Conclusion……. 55

Références bibliographiques……. 57

Annexes……. 59

Table des matières…… 86

INTRODUCTION

La langue française reste et demeure au Bénin la langue officielle et la langue de travail. Elle a joué et continue de jouer un rôle de tout premier plan, aujourd'hui, aux côtés des langues béninoises, grâce surtout à sa diffusion par l'institution scolaire. Sa maîtrise favorise une ouverture sur le monde.

Cependant il faut noter une cohabitation entre la langue française et les langues nationales qui pénètrent, sans complexe les milieux qui sont en principe réservés au français. Pour souligner cette ingérence AKOHA (1999), *Le français et la promotion des langues béninoises, in langage et pédagogie N°9 CEBELAE / UAC, Cotonou, page 11* remarque que « Malgré leur absence des programmes d'enseignement et l'interdiction qui les frappe dans l'école béninoise, les langues béninoises explosent littéralement pendant les heures de récréation, allant jusqu'à prendre d'assaut les salles de classe dès que l'atmosphère y est à la détente ; les enseignants, de guerre lasse, constatent, impuissants, ce péché mignon auquel eux-mêmes ne résistent que très difficilement »

Ainsi, malgré le privilège accordé à la langue française par la constitution de notre pays, force est de constater, et ceci à travers les nombreuses études réalisées sur l'évaluation des compétences linguistiques en français qu'une baisse inquiétante du niveau des apprenants aussi bien dans les collèges que dans nos universités prend de l'ampleur. On estime selon IGUE *(1996), La situation du français au Bénin, in Didier de Robillard et Michel Beniamino (éd), le français dans l'espace francophone, Paris Honoré Champion Editeur, page 33 que* « le nombre de Béninois capables de parler, de lire et d'écrire le français à 10% de la population »

C'est justement pour pallier un tant soit peu au recul de la langue française que plusieurs initiatives ont vu le jour. Au nombre des actions concrètes menées sur le terrain, nous nous sommes intéressé à celle du concours PROLAF. Cette initiative qui a commencé en 2000 au CEG_1 Klouékanmè et qui a été portée à bout de bras par la Commission Nationale Permanente de la Francophonie (CNPF) à partir de 2003 œuvre essentiellement à relever le niveau des apprenants dans les lycées et collèges du Bénin et des pays de la sous - région francophone. Ceci a été rendu possible grâce au soutien indéfectible du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie. (BRAO-OIF).

Face au succès de ce concours qui, sur le terrain a retenu l'attention de tous, nous nous sommes intéressé à son organisation et à ses retombés dans les établissements

secondaires du Borgou. Ainsi l'objectif de notre recherche dont le thème est : **Valorisation de la langue française dans les lycées et collèges du Bénin : cas du concours « Promotion de la Langue Française » (PROLAF) dans le département du Borgou** consiste à décrire le contexte d'émergence de ce concours et celui du processus d'organisation d'une part et de faire ressortir les aspects positifs et ceux à améliorer afin que cette initiative qui a fini par gagner la sous-région en 2014 avec la participation effective du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo puisse être pérennisée. L'objectif étant d'analyser les impacts de ce concours sur l'amélioration de la langue française chez les apprenants.

1. Généralités

1.1. Problématique

1.1.1. Enoncé du problème

La question liée à la promotion du français au Bénin, refait surface en ce moment où notre pays vient de commencer et ce, à titre expérimental, l'introduction dans l'éducation formelle, l'apprentissage des langues nationales.

En effet, en République du Bénin, pays francophone, le français joue un rôle que ne peut lui ravir, pour le moment, aucune langue nationale : langue officielle dans l'administration ; puisque la constitution béninoise lui reconnait ce statut à l'alinéa 3 de son article premier : « la langue officielle est le français », c'est aussi la langue d'enseignement ..., il est et surtout une langue d'ouverture sur le monde extérieur et permet un contact direct avec les découvertes scientifiques et techniques dont l'ignorance ne peut faire qu'accroître le sous- développement .

Autrement dit, nous devons travailler d'avantage pour l'appropriation du français dans tous ses aspects étant donné que c'est la langue qui facilite pour le moment l'intercompréhension à travers tout le pays. Mais il s'agira de « gagner la guerre du développement sans perdre notre identité culturelle » comme l'a affirmé TCHITCHI (2000). *Langues et cultures en francophonie, in Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Travaux préparatoires de la 3^{è} conférence ministérielle de la culture, Septembre, page 60*

De toute évidence, comprendre le français confère un prestige et des avantages sociaux qui ne laissent personne indifférent. La langue française devient un instrument de pouvoir et ceux qui ne la maitrisent pas ne jouissent d'aucune considération dans certains milieux.

Cependant, nous constatons aujourd'hui que le français est une langue minoritaire dans les échanges internationaux, une langue désormais constamment sur la défensive. C'est pourquoi à Dakar en 1989, le sommet francophone a reconnu le multilinguisme en francophonie ; et en juin 2001 à Cotonou, la troisième conférence ministérielle francophone sur la culture a adopté " la déclaration de Cotonou" par laquelle l'Organisation Internationale de la Francophonie s'engage à promouvoir "la diversité linguistique et culturelle" dans l'espace francophone.

Dans les pays francophones au contexte culturel plurilingue souvent complexe, où les systèmes éducatifs peinent à obtenir des résultats probants, où la part de francophones régresse, l'efficacité des stratégies éducatives et linguistiques est un objectif prioritaire. Si ces

pays concentrent leurs efforts vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en termes d'accès à l'éducation, le défi de la qualité de l'enseignement est prioritaire. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour répondre à ce défi, dont le développement de l'enseignement bi/plurilingue avec l'introduction des langues nationales au niveau primaire voire à tous les niveaux du système éducatif, ainsi que le renforcement des capacités linguistiques et pédagogiques du corps enseignant.

Il s'agira, pour notre pays de former un citoyen pouvant prendre au sérieux les réalités linguistiques qu'il vit au quotidien. Par ailleurs, les recommandations des Etats Généraux sur l'éducation tenue à Cotonou au lendemain de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 ainsi que les conclusions issues de ceux de 2007 nous proposent de former pour le Bénin « un citoyen intellectuellement et physiquement équilibré, capable d'entreprendre et de se prendre en charge, d'appendre tout au long de sa vie ; respectueux de la personne humaine, de la vérité, de la démocratie, animé d'un esprit de méthode, de coopération et du goût de la personnalité ».

Langue de travail et d'enseignement, sa pratique est constamment soumise à la pression normative, et donc sujette à une promotion permanente.

Ainsi donc, il nous semble indispensable de procéder à une étude sur le concours PROLAF pour voir s'il pourrait générer dans le temps des lauréats capables de mieux manipuler le français aussi bien à l'écrit qu'à l'oral tout en mettant en valeur les richesses de nos cultures africaines.

1.1.2. Objectif général de la recherche

En choisissant ce thème, il est question pour nous de déterminer les facteurs qui ont contribué à l'émergence du concours PROLAF dans le département du Borgou et d'identifier les aspects positifs et ceux à améliorer pour la bonne marche de l'initiative.

1.1.3. Objectif principal

L'objectif principal autour duquel se basera notre réflexion tout au long de notre recherche est d'analyser l'impact du concours PROLAF dans l'amélioration des compétences en français chez les apprenants des établissements secondaires du Borgou. Ce dernier sera démultiplié en trois étapes à savoir :

- Vérifier le niveau de maîtrise des notions élémentaires de la langue française par les lauréats du concours PROLAF.

- Montrer la facilité à acquérir le savoir dans toutes les disciplines dès que la langue de communication est maîtrisée.
- Identifier les aspects positifs et ceux à améliorer au niveau du concours en vue de sa pérennisation.

1.1.4. Hypothèse de travail

Etant donné que l'enseignement apprentissage du français se déroule dans un contexte multilingue le concours PROLAF tend-il à instaurer un partenariat entre le français et les langues nationales ?

Nos recherches déboucheront sur des hypothèses suivantes :

- les lauréats du concours acquièrent les notions élémentaires à travers les exercices des différentes phases du concours ;
- la maîtrise de la langue française favorisera l'acquisition des connaissances dans tous les domaines ;
- le concours présente des faiblesses qu'il urge de corriger pour son évolution.

1.1.5. Raisons du choix du concours PROLAF

Face aux difficultés que rencontre le français au Bénin, difficultés liées au contexte multilingue dans lequel se déroule son Enseignement / Apprentissage, plusieurs structures ont vu le jour pour apporter les expertises nécessaires afin de redorer à notre pays le blason de « Quartier Latin d'Afrique.» Mais, il nous a été donné de constater que la plupart de ces structures, malgré leur volonté manifeste, n'arrivent pas à combler l'attente des populations cibles en l'occurrence celles du monde scolaire. Seules les évaluations des actions menées par ces structures pourront nous éclairer d'avantage. En revanche, et compte tenu de nos expériences sur le terrain, le concours PROLAF, contrairement à d'autres initiatives qui battent de l'aile, évolue et ce, grâce au soutien permanent que lui accordent la CNPF et le BRAO-OIF au point où ce projet est devenu aujourd'hui une préoccupation sous-régionale avec l'adhésion effective en 2014 de quatre pays pilotes que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo. Ainsi, il paraît important à nos yeux que nous appréciions les performances de ce concours qui, depuis quinze années, est mis en vedette par la Commission Nationale Permanente de la Francophonie et le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

1.2. Revue de littérature

La langue française a fait l'objet de plusieurs recherches et de réflexions sur sa situation au Bénin. Quelques-uns des ces ouvrages ont attiré notre attention.

Dans son programme d'études de français classe de 4ème édité en 2007 de la Direction de l'Inspection Pédagogique, il est clairement indiqué que « le français est notre langue de travail et devient, de facto, l'instrument de promotion sociale et d'intégration nationale ; elle assure aussi l'accès à la connaissance et à la culture universelle. A l'étape actuelle, c'est la langue qui facilite le plus l'ouverture du Bénin sur le monde extérieur ». Dans le même document, il est aussi mentionné que le français est utilisé par les Béninois dans les transactions et les échanges au niveau national et international et que sa pratique est donc un facteur de réalisation des objectifs de développement durable nationaux, régionaux et internationaux. Nous constatons à travers ces affirmations qu'une attention particulière doit être accordée à la langue française.

D'autre part la conférence nationale des forces vives de février 1990 marque la fin du régime révolutionnaire et un autre tournant dans la politique linguistique de l'Etat béninois. De même, les Etats Généraux de l'Education qui se sont tenus à Cotonou en 2007, dans un contexte caractérisé par la baisse sensible du niveau des apprenants, ont proposé des solutions aux problèmes qui minent le système.

NEKPO (1984) Comment parlons-nous français ?, Cotonou, Editions ABM, page 9 déçu par l'usage que l'on fait de la langue française se souvient : « Nous nous sommes en effet très tôt intéressés à la langue française au cours de nos études. Au Collège Révérend Père Aupiais de Cotonou, où se sont déroulées nos études secondaires jusqu'à la première partie du baccalauréat, nous avons eu, avec nos condisciples de la promotion 1952-1953, la chance formidable d'avoir des professeurs émérites qui, de la sixième à la classe de troisième en l'occurrence, nous ont enseigné de façon systématique la grammaire française: l'analyse grammaticale et l'analyse logique ont été la substance de cet enseignement tout au long du premier cycle secondaire »

Pour *BOUKARY(1993) Apprentissage des langues étrangères dans l'enseignement technique et professionnel au Bénin : Analyse pédagolinguistique, mémoire de maîtrise.*
page 8.

«Il est aberrant d'avoir une secrétaire qui ne sache répondre correctement au téléphone, recourant à des traductions littérales des expressions propres à sa langue maternelle en français ou en anglais ; ou bien un technicien en électronique qui doit à tout instant consulter

un dictionnaire de langue pour retrouver des équivalences ou traductions de mots lorsqu'il travaille sur des ordinateurs, du matériels audio visuel ou des machines électroniques de marques différentes »

POMEYON (2000), Statut de la langue française au Bénin : La revanche des langues nationales, communication aux Journées Scientifiques à l'UNB page 4 pense que « Les locuteurs du français occupent une position d'autant plus avantageuse qu'ils ont reçu une instruction élevée. L'«akowé», le fonctionnaire, jouit d'un salaire qui lui confère un statut de privilégié. Le travail manuel et, encore plus, le travail de la terre sont souvent considérés de haut et délaissés. On entre à l'école pour devenir fonctionnaire. Il ne vient à l'esprit d'aucun jeune qui entre à l'école de devenir artisan, ouvrier, commerçant ou autre. Même des métiers comme celui d'ingénieur agronome ou de fonctionnaire de l'agriculture ou des Eaux et Forêts sont regardés avec beaucoup de suspicion. »

Pour *DOSSOU (1984), L'insécurité linguistique, in Ethiopiques n° 85. Littérature, philosophie et art 2ème* Semestre « L'appropriation du français, au Bénin, ne se limite qu'à un groupe restreint de la population. En effet, il est au Bénin une langue de minorité. Néanmoins, il jouit d'un prestige et d'une officialité dans la société. Et ce, malgré le fait qu'il entretient avec les langues locales des rapports de coexistence et de complémentarité, notamment en zones urbaines. Pour les Béninois, le français n'est pas considéré comme un simple moyen de communication à leur service, mais bien au-delà, il est et demeure un système intérieur à la société de par sa fonction dite intégrative et son rapport aux langues nationales basé sur une distribution complémentaire. Langue de travail et d'enseignement, sa pratique est constamment soumise à la pression normative, et donc sujette à une promotion permanente ».

Et pour qu'on obtienne des résultats encourageants dans le cadre de l'amélioration de l'usage du français, il faut y mettre les moyens. C'est justement pour cette raison que Selon *DAKPOGAN (1986) Situation actuelle de l'enseignement du français en République Populaire du Bénin, mémoire pour l'obtention du CAPEM en lettres modernes, UNB / ENS de Porto-Novo, juin 1986, p.37*

la langue française « n'est pas un simple outil de communication, mais un facteur essentiel de développement. Il convient donc qu'un soin particulier soit accordé à son enseignement et que des solutions soient trouvées aux problèmes qui freinent le travail des enseignants. Pour ce faire, les formations initiales suspendues doivent être reprises et un accent doit être mis sur la

formation continue. De plus, les établissements seront dotés de matériels didactiques adéquats pendant que les effectifs dans les classes seront allégés ».

AKOHA (1999), Le français et la promotion des langues béninoises, in langage et pédagogie N°9 CEBELAE / UAC, Cotonou, page 9 prône une cohabitation intime entre le français et les langues locales en ces termes : « Il n'est pas nécessaire, pour promouvoir les langues béninoises, d'évincer le français ou d'entretenir avec lui des relations conflictuelles ». Il apparait là donc que la présente des langues béninoises ne devrait pas en principe entraîner la" crise du français".

Par ailleurs, les études effectuées par *IGUE et N'Ouéni (1994) The politics of langage in Bénin, in Richard Fardon and Graham Furniss (ed) African Languages, Development and State, London/New York, Routledge page 55* « montrent que 98% des Béninois sont bilingues, parlant leur langue maternelle et une autre langue nationale ; 70% sont trilingues, ceci étant particulièrement vrai pour les ressortissants du Nord vivant au Sud et pour ceux du Sud vivant au Nord ; une proportion importante de la population parle plus les trois langues : 50% parlent quatre langues, 30% cinq langues, 20% six langues, 10% sept langues voir huit langues », ce dernier cas étant celui des commerçants et des fonctionnaires de certains corps de la Fonction Publique.

SEDJAME (2009) *Contribution du concours PROLAF au relèvement du niveau des apprenants du secondaire dans le département du Mono /Couffo, mémoire de maîtrise DSLC/ FLASH/ UAC, page 9* remarque quant à lui que « tant que nous resterons tributaires de la métropole (la France), la langue française demeurera un outil indispensable de communication à notre portée. La francophonie en pleine mutation de nos jours admet en son sein des pays non francophones et met l'accent sur le français comme langue véhiculaire même dans les pays où le français ne joue qu'un rôle secondaire »

MIDJIOHOUAN (1994) Du bon usage de la francophonie, Porto-Novo : CNPMS, page 16 pense que « Le plus grand malheur qui puisse arriver aujourd'hui à un professeur africain de lettres, c'est de se voir réduit à n'être qu'un professeur de français. C'est l'injure la plus infamante qu'il puisse jamais souffrir ». Pour lui, « L'usage du français ne nous impose aucune allégeance à la culture française qui risque de ne cacher à nous mêmes, aucune allégeance à la France qui s'emploie à nous cacher le monde, aucune allégeance au Blanc qui ne cesse de nous cacher depuis trop longtemps l'homme. Le francotropisme est un appauvrissement incommensurable. » Il est donc clair que nous devons savoir faire la part des

choses puisqu'il s'agit de s'affirmer à travers son identité et non celle des autres.

Tout en proposant des approches de solutions aux difficultés liées à l'éducation sociale, *LEROUX (2005), L'éducation sociale dans les Nouveaux Programmes d'Etudes, quel impact sur la promotion et la valorisation des langues nationales, mémoire de maîtrise DSLC / FLASH UAC, page 19* exhorte les autorités à divers niveau à poser des jalons d'une éducation bilingue (langue nationale et le français par exemple)

On pourrait, donc, multiplier les exemples de spécificité et de complexité à l'intérieur de cette francophonie contemporaine qui se démarque de celle de ses prédécesseurs et de ses fondateurs, tout en la continuant. Quand Léopold Sedar Senghor, Habib Bourguiba, Félix Houphouët-Boigny, Hamani Diori imaginent la Francophonie aux lendemains de la décolonisation de l.'Afrique, celle-ci se dessine avant tout comme un projet universalisant avec la langue française pour centre et comme finalité.

Bourguiba Habib, Chef de l'Etat tunisien (1957-1987) devant l'Assemblée nationale du Niger, en décembre 1965 faisait comprendre que « La langue est un lien remarquable de parenté qui dépasse en force le lien de l'idéologie (...).

La langue française constitue l'appoint à notre patrimoine culturel, enrichit notre pensée, exprime notre action, contribue à forger notre destin intellectuel et à faire de nous des hommes à part entière, » Senghor L. Sedar rappelle, quant à lui devant ces mêmes instances, qu'. «Au contact des réalités "coloniales", c'est-à-dire des civilisations ultramarines, l'humanisme français s'était enrichi, s'approfondissait en s'élargissant pour intégrer les valeurs de ces civilisations (...).

Au moment que, par totalisation et socialisation, se construit la civilisation de l'universel, il est question de nous servir de ce merveilleux outil, trouvé dans les décombres du régime colonial (...). »

Par ailleurs les différentes approches de solutions proposées par les uns et les autres doivent êtres accompagnées par une structure dont l'intervention pourra faciliter la mise en œuvre de toutes ces recommandations c'est pourquoi nous jugeons important de réaliser l'étude sur le concours PROLAF pour que ses actions sur le terrain profitent d'avantage au monde scolaire en général et en particulier aux apprenants des lycées et collèges de notre nation car qu'on ait affaire au français langue maternelle, ou au français langue seconde, la finalité de l'enseignement doit être d'obtenir la compétence communicative de la part de l'apprenant.

II. Cadre théorique et méthode d'étude

II.1. Cadre théorique

II.1.1. Raison du choix du Département du Borgou

C'est à partir de l'année 2008 que le concours a été élargi vers les 12 départements du Bénin ; et depuis le département du Borgou s'est illustré en remportant sept fois le prix du meilleur établissement pour huit participations. Cet exploit mérite d'être étudié afin que cela puisse faire école dans les autres départements du pays. Les autorités à divers niveau de l'enseignement secondaire de ce département ont témoigné leur gratitude à l'endroit des organisateurs du concours et ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts consentis par les responsables militaires et civils du Prytanée Militaire de Bembèrèkè (PMB).

En effet, cet établissement qui est dirigé par le Ministère de la défense nationale et celui de l'enseignement secondaire, s'évertue chaque année à octroyer une formation particulière à ses apprenants afin que ces derniers puissent fournir assez d'efforts au concours PROLAF. Cette rigueur au travail a permis au PMB de remporter 7 fois le titre de meilleur établissement de la compétition faisant ainsi la fierté du département du Borgou. Cette performance qui a été réalisée par cette région septentrionale du Bénin représente à nos yeux l'une des raisons valables ayant motivé notre choix. Par ailleurs, la pertinence des réponses que ces candidats nous ont laissé sur l'évolution des anciens lauréats lors de l'enquête a été d'une contribution remarquable. Etant donné que le français est l'outil linguistique de premier choix dans notre pays, l'étude sur la promotion de cette langue devrait prendre en compte tout le territoire national. Mais il faut aussi reconnaître qu'une étude localisée pourrait nous amener à cerner les contours de cette initiative qui porte aujourd'hui l'étendard de notre pays en matière de promotion de la langue française.

II.1.2 Présentation du département du Borgou

Le département du Borgou s'étend sur huit (8) communes. Il s'agit des communes de Kalalè, N'dali, Pèrèrè, Nikki, Sinendé, Bembèrèkè, Tchaourou et de Parakou. Il est limité au Nord par le département de l'Alibori, au Sud par les départements des Collines et de la Donga, à l'Est par la République Fédérale du Nigéria, et à l'Ouest par le département de l'Atacora. Le Borgou couvre une superficie de 25 856 km² (23% du territoire national) dont 13 962 km² de terres cultivables (54% de la superficie totale du département). On dénombre 310 villages. Le climat du Borgou est de type soudanien avec une seule saison des pluies. La pluviométrie annuelle varie entre 900 et 1 300 mm par an. La saison des pluies commence en

avril et dure sept (7) mois environ. La température moyenne annuelle s'établit autour de 26°C avec un maximum de 32°C en mars et redescend aux environs de 23°C en décembre-janvier. L'humidité relative varie entre 30 et 70%.

La population dénombrée au cours du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) dans le département est de 724 171 habitants, avec une densité de 28 habitants au km². On compte 99,6 hommes pour 100 femmes. La population agricole est de 491 865 habitants, soit 67,92% de la population totale du département. On y rencontre plusieurs ethnies dont les principales sont les Baribas (40,4%), les Peulhs (29,8%) et les Nagos /Yorubas (6,0%). Les populations de ce département pratiquent surtout l'islam (66,3%), le catholicisme (15,1%) et l'animisme (2,9%). Au plan sanitaire, on dénombre pour une population de 724 171 personnes répartie dans 310 villages, 43 maternités, 40 Centres de Santé d'Arrondissement, 45 dispensaires et 6 Centres de Santé Communale. Sur le plan scolaire, dans ce département, on dénombre 401 écoles primaires publiques pour 310 villages, 28 collèges à 1er cycle et 10 à 2ème cycle. Le département abrite l'Université de Parakou

II.2. Méthode d'étude

Cette recherche a pour but d'évaluer les techniques utilisées par le concours PROLAF après quinze (15) ans d'activités pour mieux cerner son impact sur l'amélioration de la langue française dans les lycées et collèges du Borgou afin de proposer des solutions pour son évolution.

II.2.1. Nature de l'étude

C'est une étude qualitative et quantitative qui vise à apprécier, dans un environnement où la langue de travail est en crise, la qualité des candidats au concours PROLAF édition 2014 d'une part et de présager du devenir de cette même langue dans le Bénin où la valorisation des langues nationales a commencé.

II.2.1.1. La population cible

La population d'étude est composée :

- des candidats du département du Borgou au concours PROLAF 2014 ;
- des correcteurs sélectionnés au cours de la même édition ;
- des directeurs d'établissement. Ils sont censés nous fournir tous les renseignements sur les préparatifs de leurs candidats ;
- des professeurs de français.

- Les personnes ressources rencontrées à la DDESFTPRIJ du Borgou -Alibori, à la CNPF et au BRAO-OIF à Lomé ;
- Les membres du comité d'organisation de PROLAF International ;

II.2.1.2 La période d'étude

Du lundi 06 janvier date du lancement de PROLAF 2014 par la CNPF et le BRAO-OIF au 25 mars 2014, date de la remise de prix aux lauréats internationaux au Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur nous étions sur le terrain.

II.2.2. Echantillonnage

II.2.2.1. Méthode d'échantillonnage

L'échantillonnage non probabiliste est utilisée pour l'ensemble des cibles tels que : les candidats, les correcteurs, les chefs centres, les professeurs de français, les personnes ressources à la CNPF, au BRAO-OIF.

II.2.2.2. Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage exhaustif a été utilisée au niveau des directeurs d'établissement, des membres du comité d'organisation de PROLAF et des responsables à divers niveaux à la CNPF et au BRAO-OIF

II.2.2.3. Taille de l'échantillonnage

- les chefs d'établissement ayant présenté des candidats au concours PROLAF dans le département du Borgou, ils sont au total 27
- les personnes ressources qui ne cessent de soutenir le concours, au nombre de 10.
- les candidats du Borgou inscrits pour la 15ème édition du concours sont au total 274 sur 354 candidats
- les correcteurs venant du département du Borgou au nombre de 15.
- les professeurs de français et les membres du comité d'organisation au nombre de 12.

II.2.3. Les techniques et les outils d'enquête.

II.2.3.1. Les techniques de collecte

La revue documentaire, l'enquête par questionnaire, l'observation participante, l'entretien direct et indirect sont les techniques utilisées pour l'enquête .

La revue documentaire est utilisée dans le souci d'exploiter les rapports existants des différentes rencontres avec les partenaires de ce concours, les rapports d'activités des éditions antérieures et autres renseignements disponibles au siège de PROLAF et à la CNPF.

La technique d'enquête par questionnaire a permis de collecter les renseignements auprès des candidats, des correcteurs et des chefs d'établissement. L'observation participante est utilisée pour apprécier les attitudes des candidats avant, pendant et après la composition. En dehors des recherches l'entretien direct nous a permis de recueillir assez d'informations sur l'origine du concours ; les partenaires qui soutiennent l'initiative notamment la CNPF et le BRAO-OIF.

II.2.3.2. Les outils de collecte

Les outils de collectes sont utilisés en adéquation avec les techniques d'observation. Il s'agit respectivement des fiches de lecture et de dépouillement, des questionnaires, le guide d'entretien et la grille d'observation. Les questionnaires élaborés sont adressés aux candidats, aux correcteurs, aux directeurs de CEG. Ils permettent de recueillir leur avis sur les différentes étapes de la compétition. La grille d'observation a été utilisée pour apprécier les attitudes et les comportements des candidats avant, pendant et après les différentes compositions du concours. Le guide d'entretien nous a permis d'avoir des réponses à certaines préoccupations au niveau des personnes ressources et autres préalablement identifiées. Les fiches de lecture permettent de compléter certaines informations au niveau des questionnaires et d'exploiter les différents rapports.

II.2.4. La collecte des données

La collecte des données a été faite sur-le-champ dans les centres ayant abrité les différentes phases où les candidats du Borgou ont composé. Ainsi ces derniers sont informés de notre démarche de recherche avant d'aller en salle pour la composition. Ils reçoivent le questionnaire tout juste à la fin de la composition et ceci dans les salles de composition. Le questionnaire adressé à chaque acteur du jour a été, à notre grande surprise, rempli et remis une trentaine de minute après la fin de chaque étape du concours.

II.2.5. Les difficultés

Les établissements du Borgou ayant pris part au PROLAF 2014 sont situés à plus de 500 km de la capitale économique du Bénin, les déplacements sur les centres de composition de ce département n'ont pas été faciles, de plus PROLAF est devenu un concours international et il faut, dans ce cas de figure recueillir l'opinion de certains partenaires tels la

CNPF dont le siège est à Cotonou, le BRAO-OIF qui a son bureau à Lomé au Togo. Rencontrer ces différentes autorités n'a pas été chose aisée ; mais ce n'était pas une peine perdue puisque nous étions déterminé à aller jusqu'au bout de notre recherche.

Il a fallu plusieurs rendez-vous avec certains responsables militaires du prytanée avant qu'ils ne nous reçoivent, ceci compte tenu des nombreuses sollicitations de la part de leurs chefs hiérarchiques de l'armée béninoise.

Enfin certains cadres du Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes qui sont censés nous donner plus de détails sur le concours PROLAF sont pour la plupart admis à la retraite et n'ont pas pu devoir laisser dans les archives une documentation bien fournie quand bien même l'administration demeure une continuité. Par ailleurs, la visite à certains anciens conseillers techniques du ministère pour avoir des informations fiables n'a pas été exclue.

III. CONTEXTE D'EMERGENCE ET ORGANISATION DU CONCOURS

III.1. Contexte d'émergence

III 1.1. Justification

Le Bénin fait partie des pays ayant le français en partage, donc de l'espace francophone. Le français est sa langue de travail et la parfaite maîtrise de celle-ci par ses citoyens, jadis dahoméens, aujourd'hui Béninois, a longtemps fait de lui le « Quartier latin de l'Afrique ». Mais force est de constater que depuis quelques années, on déplore la baisse sensible du niveau de cette langue surtout dans le rang des apprenants de nos centres d'éducation formelle.

En dépit des efforts faits par les gouvernants de notre pays dans le secteur éducatif, les acteurs à divers niveau s'accordent à reconnaître que la langue française pourtant langue officielle du Bénin baisse de niveau dans le rang des apprenants et ceci dans toutes les disciplines scolaires. Cet état de chose mérite d'être pris au sérieux si nous voulons répondre aux attentes de la mondialisation qui jusque là ne tient pas compte, du moins dans les faits, des langues nationales pourtant vecteurs incontournables du développement. Ainsi il apparaît à nos yeux de faire une lumière sur le concours PROLAF qui s'inscrit parmi les nombreuses actions menées au Bénin en vue de palier cette baisse sensible de niveau des apprenants. L'engouement suscité par ce concours qui au fil des années est devenu un enjeu sous régional impliquant désormais le Bénin, le Burkina, le Niger et le Togo mérite d'être étudié pour faire ressortir les forces d'une telle initiative ainsi que ses faiblesses afin de permettre aux organisateurs de mieux faire surtout que le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie (BRAO-OIF) en a fait son cheval de bataille et a décidé d'étendre progressivement le projet à 16 pays de l'Afrique de l'Ouest Francophone.

Mais avant d'en arriver là, il est important de connaître ce qu'est PROLAF.

III.1.2. Historique du concours PROLAF

Comme un peu partout dans le milieu scolaire béninois, la baisse du niveau en français a été aussi remarquée au CEG_1 Klouékanmè et ceci au cours du déroulement de plusieurs séquences de classe en français. La difficulté majeure des apprenants de ce collège se situait notamment au niveau de la perception et de l'interprétation du message, un exercice qui a révélé que le code écrit ainsi que le code oral leur échappent. Ce phénomène a pour conséquence directe le ralentissement du processus d'exécution du programme en vigueur

dans les différentes classes des lycées et collèges. L'analyse de cette situation nous a permis de comprendre que ces insuffisances sont dues à des retards notionnels que les apprenants ont trainés sur eux depuis le cours primaire jusqu'au secondaire. Ces retards ont pour noms : La nom maîtrise de la grammaire française ; une mauvaise conception de l'orthographe, une conjugaison à peine existante et un vocabulaire qui laisse à désirer.

Face à ce tableau sombre qui ne garantit guère un avenir radieux aux apprenants et au système éducatif de notre pays, nous avons pris sur nous la responsabilité d'initier un jeu concours dénommé concours « Promotion de la Langue Française (PROLAF) » dont l'objectif est d'amener les apprenants à se familiariser avec les notions élémentaires dans la langue de Molière et de ce fait corriger leurs insuffisances à divers niveaux dans une discipline dont la connaissance parfaite reste indispensable pour accéder aux mathématiques, aux sciences de la vie et de la terre, aux sciences physiques et technologiques, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'économie, à la politique et que sais-je encore ?

C'est sur ces bases que PROLAF, après avoir défini le processus d'organisation du concours a démarré ses activités par le CEG_1 Klouékanmè où la première édition qui a commencé en Décembre 1999 a pris fin en févier 2000. Le projet s'est en suite élargi à d'autres collèges de la commune de Klouékanmè, puis à ceux de la commune de Lalo.

Financé depuis 1999 sur fonds propres du promoteur, PROLAF pour répondre aux nombreuses sollicitations des autres collèges a dû demander et obtenir l'appui sans faille de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie (CNPF). Ainsi les vingt deux (22) collèges publics du département du Couffo ont pu bénéficier du projet en 2003. En 2004 le Mono est associé au PROLAF, il sera suivi par le Zou en 2005 et les Collines en 2006. L'Ouémé et le Plateau feront leur adhésion au PROLAF en 2007 portant ainsi à six (6) le nombre de départements couverts. En 2008, tous les départements du Bénin ont pris part au PROLAF qui devint ainsi un concours national. Le Togo, pays francophone sera invité à partager l'expérience béninoise de 2009 à 2012. A partir de 2014, le concours est devenu un enjeu sous-régional avec la participation effective du Bénin, du Burkina, du Niger et du Togo ceci grâce au BRAO-OIF, l'institution francophone sous- régionale a décidé d'étendre le projet à tous les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

III.1.2.1 En quoi consiste le concours PROLAF ?

Selon le dictionnaire Larousse édition 2013 page 232, « le concours est un ensemble d'épreuves mettant en compétition des candidats pour un nombre de place fixe ». Il peu être

aussi défini comme un examen où ne sont admis qu'un nombre limité et déterminé à l'avance de candidats, qui après classement, obtiennent une place, un prix, un titre. Plus loin,, le concours est une compétition organisée en vue d'octroyer un prix aux meilleurs concurrents, ou aux œuvres, travaux, projets.

Ici le concours PROLAF est un exercice qui consiste à soumettre les candidats à un texte tiré d'un ouvrage aux références prises mais qui est volontairement écrit avec des fautes de grammaire, de conjugaison et d'orthographe dont il est demandé aux candidats d'en rétablir l'état initial.

Donc cette méthode exige de la part des candidats une parfaite maîtrise des différentes règles précitées. Il est à noter qu'au fil des éditions d'autres exercices toujours dans le sens de la promotion du français vont s'ajouter à celui préalablement décrit.

III.1.2.2. Evolution du concours dans le temps et dans l'espace

L'évolution de PROLAF est marquée par trois grands axes à savoir :

- La période de 2000 à 2002 où le projet a connu ses premières expériences avec les établissements publics des communes de Klouékanmè et de Lalo ;
- Celle de 2003 à 2008 soutenue par la CNPF et ses partenaires à travers un programme d'extension progressive du projet jusqu'à la couverture effective des 12 départements du Bénin ;
- Et enfin la période de 2009 à 2014 où le projet est devenu sous - régional avec l'appui du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation internationale de la francophonie dont le siège se trouve à Lomé au Togo.

Les objectifs visés au départ par le promoteur étaient d'amener les apprenants du CEG_1 Klouékanmè à prendre conscience de leur niveau très bas en français et par conséquent à le relever afin de mieux réagir dans toutes les disciplines scolaires. C'est ainsi que la première édition du concours PROLAF qui s'est déroulée en deux phases a été lancée le 12 décembre 1999. Elle a livré ses premiers lauréats le 11 Mai 2000 au CEG_1 Klouékanmè au cours d'un cérémonial fort et simple au mât. Sur les 172 candidats qui se sont présentés, 06 ont été primés à la satisfaction générale de l'administration du CEG qui a apprécié et soutenu l'initiative d'un professeur de français. Pour être candidat à l'époque, de la sixième en troisième, seul cycle dans ce collège, il faut réunir une moyenne supérieure ou égale à 10 en dictée et questions.

L'initiative ayant fait tache d'huile, le CEG Adjahonmè, deuxième établissement de la commune a manifesté son désir de prendre part au PROLAF. C'est ainsi que la compétition a eu lieu entre les candidats de ces deux collèges.

La première phase s'est déroulée dans chacun des deux collèges et avait permis de dégager les meilleurs candidats qui, à leur tour, se sont retrouvés au CEG_1 Klouékanmè pour la seconde phase.

En 2002, trois collèges publics prennent part au PROLAF : CEG Adjahonmè, CEG1 Klouékanmè ; CEG Lalo. Klouékanmè étant le seul centre de correction retenu. Les délibérations ont eu lieu les mêmes jours des compositions ce qui était un motif rassurant pour tous les participants à ce rendez-vous de la langue française.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du concours PROLAF de la première à la troisième édition.

Tableau N°1 : Synthèse des statistiques sur l'évolution de PROLAF de 2000 à 2002

Années	Collèges Publics	Nombre De Groupes Pédagogiques	Effectifs des Elèves ayant composé au 1er semestre	Inscrits au concours PROLAF				Lauréats primés			Moins de fautes réalisées	Plus de fautes réalisées
				M	**F**	**T**	**%**	**M**	**F**	**T**		
2000	Klouékanmè	23	1083	150	22	172	15,88%	06	00	06	3 fts ½	7fts
2001	Klouékanmè	25	1116	158	28	186	16,66%	07	02	09	2fts	5fts ¾
	Adjahonmè	02	108	08	01	09	8,33%	02	00	02	5fts	6 fts
2002	Klouékanmè	33	1394	265	39	304	21,80	10	01	11	2fts	5fts ¾
	Adjahonmè	05	212	24	03	27	12,36	04	00	04	4fts	5fts ¾
	Lalo	23	1104	126	11	137	12,40	02	00	02	1fte	3fts
Total		111	5017	731	104	835	16,65%	29	05	34	-	-

Source : Evaluation du concours PROLAF de 2000 à 2013. Cotonou du 15 au 20 Juillet 2013

Nous constatons à la lecture de ce tableau de la première à la troisième édition qu'il y a eu une légère progression du pourcentage des apprenants qui ont obtenu une moyenne ≥ à 10 /20 en dictée et questions après les résultats du premier semestre de l'année en cours, condition exigée par les organisateurs du concours durant ces trois éditions.

Cette progression varie d'un établissement à un autre selon l'année d'adhésion au concours et selon le nombre de groupes pédagogiques dont dispose chacun.

La diminution progressive du nombre de fautes effectuées à la composition par le meilleur lauréat et par le dernier candidat de toute la compétition signe d'un début de maîtrise des notions élémentaires du français.

Une adhésion prompte des administratifs des collèges qui n'ont pas hésité à apporter leur soutien moral à l'initiative. Le promoteur y mettra les moyens financiers durant ces trois premières années.

Il est aussi important d'avoir une idée des prix qui ont été octroyés aux lauréats durant cette période du concours PROLAF.

Tableau N° 2 **:** Synthèse des prix offerts aux lauréats de 2000 à 2002

Années	Nombre de Prix	Nombre de dictionnaires	Ouvrages au programme	Cahiers de 200 Pages paquets	Meilleurs lauréats	Etablissements de provenance
2000	06	01	03	04	LIKITI Félicien en classe de 3ème	CEG1 Klouékanmè
2001	11	05	05	11	SOWANOU Hervé en classe de 3ème	CEG1 Klouékanmè
2002	17	13	06	21	AGBEDJIKO Théophile en classe de 3ème	CEG Lalo
Total	34	19	14	36		

Source : Evaluation du concours PROLAF de 2000 à 2013. Cotonou du 15 au 20 Juillet 2013

La quatrième édition de PROLAF organisée en 2003 a été le tournant du projet puisque la Commission Nationale Permanente de la Francophonie a accepté de soutenir l'initiative. La structure francophone locale sollicitée en Juillet 2002 pour accompagner le projet a répondu favorablement. Elle a non seulement décidé de le financer à 100% mais aussi de l'étendre de façon progressive vers les autres collèges des départements du Bénin. Un partenariat venait ainsi de naître entre la Commission Nationale Permanente de la Francophonie (CNPF) et le projet PROLAF.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution progressive de PROLAF à douze départements du Bénin avec toutes les implications que cela devraient avoir.

Tableau N°3 : Synthèse des statistiques sur l'évolution de PROLAF de 2003 à 2008

Années	Couvertures	Nombre de Collèges Publics	Conditions de participation	Nombre de candidats	Moins de fautes à la finale	Plus de fautes à la finale
2003	Couffo	22	Avoir une Moyenne ≥10/20 en Dictée-Questions et en Composition Française au 1er Semestre de l'année en cours	3403	2 fautes	7 fautes ½
2004	Mono et Couffo	42	Etre parmi les 3 meilleurs en français de sa classe au 1er Semestre de l'année en Cours	3999	00 faute	6 fautes
2005	Mono, Couffo et Zou	62	Etre Parmi les 6 Premiers en Français de sa Promotion au 1er semestre de l'année en cours	3903	1 faute	6 fautes ½
2006	Mono, Couffo, Zou Et Collines	79	Etre parmi les 3 meilleurs en français de sa promotion	3986	1 faute	7 fautes ½
2007	Mono, Couffo, Zou, Collines, Ouémé et Plateau	103	Etre parmi les 3 meilleurs en français de sa promotion	4513	½ faute	8 fautes ¾
2008	Les 12 départements du Bénin	189	Etre parmi les 2 meilleurs en français de sa promotion	6046	00 faute	9 fautes ½

Source : Evaluation du concours PROLAF de 2000 à 2013. Cotonou du 15 au 20 Juillet 2013

Nous remarquons à travers la lecture de ce tableau que le concours PROLAF a pris une tournure départementale puis nationale. Ceci a été possible grâce à l'implication totale de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie qui n'a ménagé aucun effort pour soutenir une initiative qui répondait à ses aspirations. C'est ainsi qu'on est passé de trois (03) collèges en 2002 à vingt deux (22) établissements que comptait le département du Couffo. Cela a été une satisfaction totale pour les tous acteurs du projet. De même, pour amener les candidats à fournir plus d'effort, les conditions de participations ont été, au fil des éditions très sélectives jusqu'en 2008 où le PROLAF fut étendu à tous les (12) départements du Bénin.

Il est aussi important de jeter un regard sur les résultats obtenus au cours de cette période et les établissements qui ont eu à remporter plus de Prix dans la compétition.

Ces derniers reçoivent un prix spécial pour avoir été le meilleur de la phase finale.

Tableau 4 : les résultats obtenus de 2003 à 2008

Années	Départements	Nombre d'établissements Publics ayant pris part au PROLAF	Effectif des inscrits ayant composé			Lauréats primés				Meilleurs Etablissements
			M	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**	**%**	
2003	Couffo	22	3010	393	3403	31	04	35	-	CEG Aplahoué (4 prix)
	Total	**22**	**3010**	**393**	**3403**	**29**	**04**	**35**	**100%**	
2004	Couffo	22	1788	105	1893	14	04	18	51,42%	CEG Houéyogbé (4 prix)
	Mono	20	1913	193	2106	14	03	17	48,57%	
	Total	**42**	**3701**	**298**	**3999**	**35**	**07**	**35**	**100%**	
2005	Couffo	23	1330	163	1493	12	02	14	33 ,33%	CEG Doutou (3 prix)
	Mono	20	1086	150	1236	13	01	14	33,33%	
	Zou	20	925	249	1174	10	04	14	33,33%	
	Total	**62**	**3341**	**562**	**3903**	**35**	**07**	**42**	**100%**	
2006	Couffo	23	1073	123	1196	12	00	12	28,57%	CEG $_2$ Abomey (3prix)
	Mono	24	1088	148	1236	08	01	09	21,42%	
	Zou	21	598	289	887	10	02	12	28,57%	
	Collines	11	503	164	667	09	00	09	21,42%	
	Total	**79**	**3262**	**724**	**3986**	**39**	**03**	**42**	**100%**	

2007	Couffo	24	1086	128	1214	07	00	07	16,66%	CEG $_1$ Pobè (5 prix)
	Mono	22	1113	163	1276	05	01	06	14,22%	
	Zou	21	613	291	904	05	02	07	16,66%	
	Collines	20	581	172	753	05	03	08	19,04%	
	Ouémé	09	184	64	248	06	01	07	16,66%	
	Plateau	03	97	21	118	06	01	07	16,66%	
	Total	**100**	**3674**	**839**	**4513**	**34**	**08**	**42**	**100%**	
2008	Atlantique	04	111	57	168	00	00	00	00%	Prytanée Militaire de Bembèrèkè [P.M.B] (7 prix)
	Littoral	06	127	88	215	01	03	04	09,52%	
	Borgou	15	213	37	250	07	00	07	16,66%	
	Alibori	08	97	09	106	00	00	00	00%	
	Atacora	14	398	64	462	01	05	06	14,28%	
	Donga	13	106	31	137	01	00	01	02,38%	
	Couffo	21	1102	126	1228	06	00	06	14,28%	
	Mono	18	1121	171	1192	05	00	05	11,90%	
	Zou	22	688	306	994	04	00	04	9,52%	
	Collines	17	593	174	767	03	00	03	7,14%	
	Ouémé	16	209	73	282	02	00	02	4,76%	
	Plateau	03	113	32	145	03	01	04	9,52%	
	Total	157	4878	1168	6046	33	09	42	100%	
	Ensemble	**502**	**21866**	**3984**	**25850**	**205**	**38**	**238**	100%	

Source : Evaluation du concours PROLAF de 2000 à 2013. Cotonou du 15 au 20 Juillet 2013

Tableau N°5 : Synthèse des prix octroyés aux lauréats de PROLAF de 2003 à 2008

Années	Nombre de prix	Dictionnaires Universel	Ouvrages au programme	Paquets de cahiers de 200 pages	Bourses Scolaires
2003	35	35	07	42	- Pas de bourse scolaire
2004	35	35	14	42	- 32000 pour chacun des premiers (6ème en Terminale) - 24000 pour chacun des deuxièmes (6ème en Terminale) ---------- 56000 x 7 = 392000
2005	42	42	152	60	- 32000 pour chacun des premiers (6ème en Terminale) - 24000 pour chacun des deuxièmes (6ème en Terminale) ---------- 56000 x 7 = 392000
2006	42	42	75	60	- 40000 pour chacun des premiers (6ème en Terminale) - 30000 pour chacun des deuxièmes (6ème en Terminale) - 20000 pour chacun les troisièmes (6ème en Terminale) ---------- 90000 x 7 = 630000
2007	42	42	15	60	- 40000 pour chacun des premiers (6ème en Terminale) - 30000 pour chacun des deuxièmes (6ème en Terminale) - 20000 pour chacun les troisièmes (6ème en Terminale) ---------- 90000 x 7 = 630000
2008	42	42	28	60	- 50000 pour chacun des premiers (6ème en Terminale) - 40000 pour chacun des deuxièmes (6ème en Terminale) ---------- 90000 x 7 = 630000
Total	238	238	291	324	**2.674.000**

Source : Evaluation du concours PROLAF de 2000 à 2013. Cotonou du 15 au 20 Juillet 2013

Au regard de ces données consignées dans le tableau N°4, nous remarquons qu'il y a eu un effort qui a été fait par les organisateurs pour relever le niveau de la compétition dans le but de stimuler les apprenants et créer l'émulation au sein des établissements qui participent au concours. Ce qui explique l'adhésion réelle de tous les départements du Bénin. Désormais le meilleur établissement de la finale reçoit un prix pour avoir gagné plus de prix à la finale. Tout ceci pour encourager les établissements à mieux encadrer leurs candidats. Le rêve est alors devenu une réalité. Dans le tableau N°5 nous remarquons qu'il y a eu une amélioration au niveau des prix octroyés aux lauréats, mieux des bourses scolaires leur sont discernées pour leur permettre de faire face aux premières dépenses de la nouvelle rentrée scolaire ; de quoi soulager les parents d'élèves. Ces bourses varient d'un rang à un autre et d'une édition à une autre.

A partir de la 10ème édition c'est-à dire en 2009, les organisateurs du concours ont voulu partager l'expérience de PROLAF avec d'autres pays francophones de la sous-région. C'est ainsi que le Togo a adhéré au PROLAF.

Ayant été satisfait par l'expérience togolaise, le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie (BRAO-OIF) a décidé, de commun accord avec tous les pays membres du Réseau et Institutions de la Francophonie de l'Afrique de l'Ouest (RESIFAO) et ceci de façon progressive d'étendre le PROLAF à tous les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. Cette nouvelle orientation dite "phase pilote" a déjà démarré cette année avec la participation effective du Bénin, du Burkina, du Niger et du Togo qui après avoir organisé les différentes phases de PROLAF se sont donnés rendez-vous au Bénin, siège du projet où la finale internationale a eu lieu.

Nous vous proposons dans le tableau ci-dessous les données de PROLAF international de 2009 à 2014.

Tableau N° 6 : Synthèse sur l'évolution du projet de 2009 à 2014

Années	Pays	Etablissements Publics ayant pris part au PROLAF	Conditions de participation	Effectif des inscrits ayant composé			Lauréats primés				Meilleurs Collèges
				M	**F**	**T**	**M**	**F**	**T**	% de prix reçus	
2009	Bénin (12 départements)	217	Les six (06) Premiers de chaque promotion en français par établissement	6987	1273	8260	07	03	10	47,61%	CEG Kouvahey de Lomé (5 prix)
	Togo (Kara et Lomé)	10	Avoir une moyenne ≥ 12/20 en français	153	13	166	07	04	11	52,38%	
	Total	227		7140	1286	8426	14	07	21	100%	
2010	Bénin (12 départements)	171	Les deux (02) Premiers de chaque promotion en français par établissement	3220	566	3786	09	05	14	66,66%	Lycée Militaire de Jeunes Filles de Natitingou (3prix)
	Togo (Kara et Lomé)	12	Avoir une moyenne ≥ 12/20 en français	164	15	179	05	02	07	33,33%	
	Total	143		3384	591	3975	14	07	21	100%	
2011	Bénin (12 départements)	176	Les deux (02) Premiers de chaque promotion en français par établissement	3232	576	3808	09	03	12	57,14%	Prytanée Militaire de Bembèrèkè (4 prix)
	Togo (Kara et Lomé)	13	Avoir une moyenne ≥ 12/20 en français	171	18	189	06	03	09	42,85%	
	Total	149		3403	594	3997	15	06	21	100%	
2012	Bénin (12 départements)	178	Les deux (02) Premiers de chaque promotion en français par établissement	3270	579	3849	09	02	11	52,38%	Prytanée Militaire de Bembèrèkè

	Togo (Lomé, Kara et Sokodé)	26	Avoir une moyenne ≥ 12/20 en français	277	73	350	09	01	10	47,61%	(3 prix)
	Total	164		3825	652	4476	18	03	21	100%	
2013	Bénin (12 départements)	181	Les deux (02) Premiers de chaque promotion en français par établissement	1633	71	1704	17	04	21	100%	Prytanée Militaire de Bembèrèkè (8prix)
	Total	181		1633	71	1704	17	04	21	100%	
2014	Bénin (tous les 12 départements)	75	Avoir au moins 12 de moyenne en français	1107	106	1213	06	00	06	28,57%	Prytanée Militaire de Bembèrèkè (4 prix)
	Burkina Faso (4 sous-régions)	12	Avoir au moins 12 de moyenne en français	359	51	410	05	02	07	33,33%	
	Niger (toutes les 8 régions du pays)	278	Avoir au moins 12 de moyenne en français	2436	489	2925	02	02	04	19,04%	
	Togo (toutes les 7 régions du pays)	42	Avoir au moins 12 de moyenne en français	721	95	683	01	03	04	19,04%	
	Ensemble	407		4623	741	5231	14	07	21	100%	

Source : Direction nationale du concours PROLAF

On remarque à travers ce tableau que la régionalisation du concours est devenue une réalité. La suprématie du Prytanée Militaire de Bembèrèkè, qui a remporté 4 fois le trophée. Preuve d'une bonne préparation.

Les conditions de participation varient d'une édition à une autre étant donné que les organisateurs voulaient des candidats, plus d'efforts dans la maîtrise des notions élémentaires de la langue française.

III.1.3. les différentes phases du concours

La phase éliminatoire et la phase finale sont les deux étapes qui ont caractérisé le PROLAF durant les trois premières éditions. Chaque étape dure 1 heure de composition.
De 2000 à 2002, la phase éliminatoire se déroulait dans chacun des collèges participants et la phase finale a eu lieu à Klouékanmè. Cette disposition devrait se poursuivre de 2003 à 2007 sauf que la première étape désormais appelée phase communale se déroule dans les plus anciens établissements de chaque commune.

En 2008, le concours s'est déroulé en trois (03) phases à savoir : la phase intercommunale, la phase départementale et la phase nationale.

A chaque phase, trois meilleurs candidats par promotion sont retenus pour la suite de la compétition.

Depuis 2009 où le concours a pris une dimension sous-régionale, les trois étapes de la compétition sont la phase départementale, la phase nationale et la phase internationale qui, cette année s'est déroulée le 24 mars 2014 au CEG Gbégamey.

III.1.4. Les Conditions de participation

Pour l'édition 2014 que nous avons suivi, le concours selon le règlement, est ouvert aux élèves des établissements publics et privés (de la 6ème à la terminale) ayant obtenu au moins 12 de moyenne en français et dans les matières littéraires pour le compte des résultats du premier trimestre ou semestre de l'année en cours. Ils sont officiellement présentés par leur établissement qui, en réponse à l'appel à candidature, envoient leurs listes à la Commission Nationale de la Francophonie de leur pays, avec copie au Bureau central du projet basé à Cotonou (Bénin), à l'adresse électronique prolafbenin@yahoo.fr, au plus tard le 28 février 2014. La participation aux épreuves est subordonnée à la présentation, par le candidat d'une carte d'identité scolaire et du bulletin de notes du 1er trimestre de l'année en cours ou du 1er semestre de l'année scolaire écoulée.

III-1.5. Les épreuves

Elles sont de trois (3) types. Après la phase départementale, à chaque phase du concours s'ajoute un nouveau type d'épreuve. En dehors de l'épreuve orale de culture générale, chaque phase ne dure qu'une (1) heure.

Ainsi nous avons d'abord « la dictée à fautes ou texte erroné ». Elle est l'épreuve de base, celle de la phase départementale ou régionale. C'est un texte volontairement recopié avec des fautes d'orthographe, de grammaire et de conjugaison et que l'on demande au candidat de rétablir dans son état correct, initial. Il est noté sur 20. Une faute de grammaire ou de conjugaison enlève 4 (quatre) points, une faute d'orthographe enlève deux (2) points et les fautes d'accent qui ne modifient pas la prononciation du mot enlève un (1) point. Autrement dit cinq (5) fautes entrainent la note zéro. A chaque phase de la compétition, la note zéro est éliminatoire.

Ensuite vient l'épreuve du « jeu de lettres ». En plus de l'exercice de la phase départementale, la phase nationale comporte un autre exercice qui permet d'examiner la capacité du candidat à maîtriser le vocabulaire français à partir des lettres alphabétiques dont il dispose. Le candidat doit utiliser toutes les lettres mises à sa disposition. Cet exercice comporte en général cinq (5) mots.

Exemple d'un mot de lettres pour former un mot : SCEA = CASE

Et enfin l'épreuve de culture générale qui vient porter à trois (3) le nombre d'exercices soumis aux candidats de la phase internationale à savoir (le texte erroné+ le jeu des lettres + l'épreuve orale). Cette dernière est une épreuve de culture générale pour tester à la fois l'expressivité et la connaissance par le candidat des littératures du monde francophones. La somme de la note de l'écrit et celle de l'oral divisée par 2 fera la moyenne du candidat.

Il est à noter parmi les dispositions spécifiques au concours qu'après la correction, les copies sont distribuées aux candidats pour d'éventuelles réclamations. Après quoi, la commission de correction retient les (03) premiers de chaque promotion, soit 21 candidats (de la 6è à la terminale). En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidats, les critères suivants sont utilisés pour les départager :

- Le moins âgé l'emporte ;
- La priorité est donnée au genre féminin ;
- Le candidat ayant obtenu le moins de fautes dans la dictée à fautes ou le texte erroné passe avant son concurrent.

III-1.6. Les structures du concours

Depuis 2003 où la CNPF à pris en charge le concours, Klouékanmè lieu de naissance de cette initiative a été choisi pour abriter son siège. Il a été inauguré le 14 avril 2009 et est doté d'un personnel composé de :

- Du directeur exécutif et de son adjoint
- Deux secrétaires de direction
- Deux coordonateurs (l'un pour la région méridionale et l'autre pour la région septentrionale)
- Des agents de liaison sollicités pour des tâches ponctuelles. Pour la 15ème édition, cette équipe a été étoffée par le BRAO-OIF qui a délégué un représentant pour la coordination générale, en la personne de Bienvenu KOUDJO, chef de Département des Lettres Modernes à l'Université d'Abomey- Calavi.

III.2. Gouvernance du concours

III.2.1. Le lancement du concours

Durant les trois premières éditions, c'est le promoteur qui saisit les autorités hiérarchiques par courrier officiel pour les dispositions à prendre en vue de faire participer les élèves des différents établissements. A partir de 2003, le lancement du concours est assuré par la Commission Nationale Permanente de la Francophonie. La CNPF indique, dans un message adressé au Ministère des Enseignement Primaire et Secondaire d'alors MEPS, les conduites à tenir par ses directeurs techniques centraux pour prendre part au PROLAF. Pour l'édition 2014, c'est le BRAO-OIF qui a saisi les (4) pays engagés dans la compétition. L'institution francophone sous - régionale a ensuite dépêché une mission dans les pays concernés pour expliquer le processus d'organisation aux différents acteurs des Commissions Nationales de la Francophonie de ces pays avant le démarrage des épreuves.

III.2.2. L'enregistrement des candidatures

Les responsables des établissements une fois saisis par leur directeurs techniques centraux, envoient la liste de leurs candidats à la direction départementale de l'enseignement secondaire qui à son tour les acheminent à la direction nationale du concours. Cette étape dure deux (02) mois à compter de la date du lancement. Compte tenu des lourdeurs administratives constatées dans l'acheminement de ces différentes listes, le comité

d'organisation a décidé de recevoir à partir de 2009, les listes de ces candidats directement par ces adresses électroniques à savoir :

prolafbenin@yahoo.fr et cnpfrancophonie.benin@yahoo.fr. Après cette étape, c'est le secrétariat qui finaliste les différentes listes par centre et ceci à deux semaines de la première composition. Cette étape a été suivie et finalisée par les commissions nationales de la francophonie des quatre pays participants. Les dites commissions ont à leur tour envoyé les différentes listes simultanément au BRAO-OIF et au bureau central de l'organisation du PROLAF international qui n'est d'autre que la structure de PROLAF assisté du consultant OIF.

III.2.3. Le choix des épreuves

Jusqu'en 2013, les épreuves choisies à toutes les étapes de la compétition , pour raison de sécurité et de fiabilité ont été l'œuvre personnelle du promoteur. Il conçoit lui-même les épreuves accessibles pour tous les candidats de la sixième à la terminale. Les textes sont choisis dans un document portant des références bien précises. Mais il les écrits volontairement avec des fautes de grammaire, d'orthographe ou de conjugaison susceptibles d'être corrigées par les candidats. La particularité de l'édition 2014 que nous avons suivie sur le terrain est que le promoteur pour la première fois s'est vu assister dans le choix des différentes épreuves par le consultant OIF et délégué du BRAO-OIF. Monsieur Bienvenu KOUDJO enseignant au département des Lettres Modernes à l'UAC a pesé de tout son poids dans la réussite de cet évènement qui réunit pour une première fois quatre(4) pays de la sous-région : Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo.

III.2.4. Les travaux de surveillance et de correction

Ce sont les établissements ayant présenté des candidats qui envoient chacun (1) professeur de français pour assurer la surveillance ou la correction dans les différents centres prévus à cet effet. Il revient alors au coordonnateur de la zone de répartir chaque professeur selon qu'il surveille ou corrige. Mais à la phase internationale, les examinateurs ont été proposés par chacun des quatre (4) pays participants. Tout ceci pour assurer auprès des différents partenaires la transparence qui caractérise l'organisation de ce concours.

Les propositions de corrigés-type sont soumises à la commission de correction qui se constitue tout juste après le démarrage de l'épreuve. A la fin de la correction, et après avoir reçu le visa des contrôleurs, les copies sont distribuées aux candidats pour des réclamations éventuelles. Ce n'est qu'après cette étape que les résultats sont proclamés.

III.2.5. La cérémonie de remise de prix

Pour une première fois, deux (2) cérémonies de remises de prix ont eu lieu ; d'abord celle de la phase nationale qui s'est déroulée à Klouékanmè comme d'habitude et ensuite celle de la phase internationale qui a eu lieu au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur à Cotonou. Le rendez-vous de Klouékanmè a permis de récompenser 20 lauréats issus de la compétition nationale comme le prévoit le règlement du concours.

Nous vous proposons dans les tableaux ci-dessous les différents prix reçus par les lauréats aux phases nationale et internationale.

III.2.6. Nature des prix

a) Les Prix de la phase nationale

A la mairie de Klouékanmè, les prix remis par les diverses autorités le 21 mars 2014 se présentent ainsi que suit :

Les premiers de chaque promotion ont reçu chacun

Un dictionnaire petit Larousse	=	21 000 F
01 art de conjuguer	=	4 000 F
02 paquets cahiers de 200 pages	=	3 000 F
Une bourse scolaire de	=	80 000 F
Total 1 = 108.000 F / personne X 7	=	**756 000 F**

Les deuxièmes de chaque promotion ont reçu chacun

Un dictionnaire petit Larousse	=	21 000 F
01 art de conjuguer	=	4 000 F
02 paquets cahiers de 200 pages	=	3 000 F
Une bourse scolaire de	=	50 000 F
Total 1 = 78 000 F/ personne X 7	**=**	**546 000 F**

Les troisièmes de chaque promotion ont reçu chacun

Un dictionnaire petit Larousse	=	21 000 F
01 art de conjuguer	=	4 000 F
02 paquets cahiers de 200 pages	=	3 000 F
Une bourse scolaire de	=	30 000 F

Total 1 = 58 000 F/ personne X 6 **= 348 000 F**

1er Prix du meilleur lauréat

Un ordinateur portable = 350.000 F

2ème Prix du meilleur lauréat

Une bourse scolaire de 80.000 F

Total 4 = 430.000 F

Montant global des prix = 2 080 000 francs CFA

Ainsi, Vingt (20) lauréats de la phase nationale ont reçu des prix dont le montant total est de deux millions quatre vingt mille (2080.000) francs CFA .Le troisième de la promotion 6è n'a pas été retenu parce que ce dernier a réalisé 5 fautes dans le texte erroné ; donc éliminé selon le nouveau règlement qui régit désormais l'organisation du concours. Ces différents prix ont été l'œuvre de la CNPF qui a été appuyée par APROVIE- ONG

Les Prix de la phase internationale

Cette cérémonie présidée en personne par le Ministre des affaires Etrangères de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur s'est déroulée le 25 mars 2014 à 10 heures dans les locaux dudit ministère on notait la présence des autorités politico administratives des 4 pays participants et du directeur du BRAO-OIF. Voici les prix reçus par les heureux du jour.

Les premiers de chaque promotion

Une bourse scolaire de scolarité	=	100 000	F
Un dictionnaire Robert + clé USB	=	35 000	F
05 paquets cahiers de 200 pages	=	7 500	F
01 Mamadou et Binéta sont devenus grands	=	7 500	F
01 Revue Mon quotidien	=	2 000	F
01 art de conjuguer	=	6 000	F
01 Médaille de la francophonie	=	25 000	F
01 Ordinateur portatif (Note Book)	=	460 000	F
Divers articles promotionnels (sac, revues, pin's, etc.)			
Total 1 = 643 000 F/ personne X 7	**=**	**4 501 000**	**F**

Les deuxièmes de chaque promotion

Une bourse scolaire de scolarité	=	50 000	F
Un dictionnaire Robert + clé USB	=	35 000	F
05 paquets cahiers de 200 pages	=	7 500	F
01 Mamadou et Binéta sont devenus grands	=	7 500	F
01 Revue Mon quotidien	=	2 000	F
01 art de conjuguer	=	6 000	F
01 Médaille de la francophonie	=	25 000	F
01 Ordinateur portatif (Note Book)	=	200 000	F
Divers articles promotionnels (sac, revues, pin's, etc.)			
Total 2 = 333 000 F/ personne X 7	**=**	**2 331 000**	**F**

Les troisièmes de chaque promotion

Une bourse scolaire de scolarité	=	30 000	F
Un dictionnaire Robert + clé USB	=	35 000	F
05 paquets cahiers de 200 pages	=	7 500	F
01 Mamadou et Binéta sont devenus grands	=	7 500	F
01 Revue Mon quotidien	=	2 000	F
01 art de conjuguer	=	6 000	F
01 Médaille de la francophonie	=	25 000	F
01 Ordinateur portatif (Note Book)	=	200 000	F
Divers articles promotionnels (sac, revues, pin's, etc.)			
Total 3 = 313.000 F/ personne X 7	**=**	**2 191 000**	**F**

1er Prix du meilleur établissement

Un trophée	=	92 000	F
Un dictionnaire Robert	=	35 000	F
Dotation en équipement scolaire (livres)	**=**	500 000	F
Total 4	**=**	**6 27 000**	**F**

Prix de participation pour 35 malheureux candidats

Un dictionnaire Robert	=	35 000	F
Prix d'encouragement	=	10 000	F
Divers articles promotionnels (sac, revues, pin's, etc.)			
Total 5 = 45.000F/ personne X 35	**=**	**1 575 000**	**F**

Dans la promotion 6è,

Soit au total un montant de onze millions deux cent vingt cinq mille (11. 225.000) francs CFA. Ces différents prix ont été entièrement financés par le BRAO-OIF. L'institution a promis renforcer les prix pour l'année prochaine où 6 pays Francophones de l'Afrique de l'Ouest s'annoncent déjà.

IV. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

IV. 1. Présentation des résultats

IV. 1. 1. Les caractéristiques de l'échantillon

Tableau N° 7 : Présentation des établissements inscrits au concours PROLAF 2014 dans le département du Borgou

Circonscription Administrative	N° d'ordre	Nom de l'Etablissement	Année de création	Cycle d'enseignement	Nombre de candidats présentés		
					M	F	T
BEMBEREKE	1	CEG Bembèrèkè	1968	1 et 2	11	03	14
	2	Prytanée Militaire	1980	1 et 2	14	00	14
	3	CEG Gamia	1998	1 et 2	10	04	14
	4	CEG Ina	1998	1 et 2	09	05	14
KALALE	5	CEG Bouca	1999	1 et 2	11	03	14
	6	CEG Bessassi	2005	1	06	02	08
	7	CEG Kalale	1978	1 et 2	10	04	14
N'DALI	8	CEG Bori	1999	1 et 2	12	02	14
	9	CEG N'dali	1978	1 et 2	11	03	14
	10	CEG Ouénou	1999	1 et 2	08	06	14
NIKKI	11	CEG Biro	1999	1 et 2	06	02	08
	12	CEG_1 Nikki	1965	1 et 2	13	01	14
	13	CEG_2 Nikki	2000	1 et 2	10	04	14
	14	CEG_3 Nikki	2008	1	06	02	08
PARAKOU	15	CEG Banikanni	1999	1 et 2	11	03	14
	16	CEG Guéma	1997	1 et 2	10	04	14
	17	CEG Tourou	2002	1 et 2	11	03	14
	18	CEG Titirou	1995	1 et 2	11	03	14
	19	CEG Albarika	1978	1 et 2	09	05	14
	20	CEG.Hubert C. Maga	1969	1 et 2	13	01	14
	21	CEG Zongo	1972	1 et 2	10	04	14
	22	Lycée M. Bouké	1964	1 et 2	13	01	14
PERERE	23	CEG Péréré	1980	1 et 2	12	02	14
SINENDE	24	CEG Sinendé	1980	1 et 2	13	01	14
TCHAOUROU	25	CEG_1 Tchaourou	1975	1 et 2	12	02	14
	26	CEG_2 Tchaourou	2006	1	06	02	08
	27	CEG Tchatchou	1997	1 et 2	13	01	14
Total					281	73	354

Source : données de terrain

Légendes : M : Masculin F : féminin T : Total

Sur les 51 établissements que compte le Borgou 27 collèges ont pris part au concours soit un taux de couverture de 53% avec un effectif total de 354 dont 73 filles.

Le nombre de questionnaires récupérés auprès des différentes catégories de l'échantillon lors des trois (3) phases de la compétition se présente ainsi que suit :

Tableau N°8 : Répartition des enquêtés selon le statut et le sexe pendant la phase départementale.

Cible par sexe / Centre de composition	Candidats			Correcteurs		
	M	F	T	M	F	T
Lycée Mathieu Bouké	102	66	168	05	03	08
CEG1 Tchaourou	31	05	36	02	01	03
CEG1 Nikki	53	17	70	03	01	04
Total	186	88	274	10	05	15

Sources : Données de terrain

168 candidats venus des établissements des communes de Parakou, de Pèrèrè, de Ndali et de Bembèrèkè ;

36 candidats issus des établissements de la commune de Tchaourou ;

70 candidats venus des établissements des communes de Nikki et de Kalalé.

Soit un effectif total de 274 candidats enquêtés sur les 354 inscrits pour le compte de la phase départementale de PROLAF 2014 dans le département du Borgou.

Tableau N°9 : Répartition des enquêtés selon le statut et le sexe pendant la phase Nationale.

Cible par sexe / Centre de composition	Candidats			Correcteurs		
	M	F	T	M	F	T
Prytanée Militaire de Bembèrèkè	31	10	41	03	01	04
Total	31	10	41	03	01	04

Sur le plan national, 6 centres ont été retenus pour les candidats. Ceux du département du Borgou ont composé dans le centre du Prytanée Militaire de Bembèrèkè qui a accueilli les trois (03) meilleurs candidats par promotion de chaque centre de la phase départementale. Sur les 63 candidats qui ont composé pour la phase nationale 41 ont été enquêtés soit au total un pourcentage 65,08% de candidats enquêtés. C'est le lundi 17 mars 2014 conformément au calendrier sous- régional (Bénin- Burkina Faso- Niger-Togo) que s'est déroulée la seconde manche de la compétition. L'épreuve du jour est composé de deux exercices : le texte erroné ou dictée à fautes et le « jeu des lettres ».

À la délibération, 9 candidats du Borgou sur 20 au plan national ont été retenus. Ils ont été primés à Klouékanmè comme nous l'avons préalablement signalé, 7 d'entre eux sont qualifiés pour prendre part à la finale internationale qui s'est déroulée à Cotonou

Tableau N°10 : Répartition des enquêtés selon le statut et le sexe pendant la phase Internationale.

Cible par sexe / Centre de composition	Candidats			Correcteurs		
	M	F	T	M	F	T
CEG Gbégamey	06	01	07	02	00	02
Total	06	01	07	02	00	02

Seuls les (02) premiers de chaque promotion (6è à la Terminale) par pays ont été retenus pour prendre part à la finale internationale (Bénin-Burkina-Niger-Togo). Soit 14 candidats par pays. Elle s'est déroulée le 24 mars 2014 au CEG Gbégamey. Sur les 56 candidats à la finale, sept (7) représentaient le département du Borgou.

Tableau N°11 **:** Total de la cible « candidats »

Cible par sexe / Phase du concours	M	F	T	Total des candidats par phase	% des candidats questionnés
Phase départementale	205	69	274	354	77,40%
Phase nationale	31	10	41	63	65,08%
Phase internationale	06	01	07	07	100%

Nous constatons à la lecture de ce tableau que 274 candidats ont été enquêtés à la phase départementale ; 41 à la phase Nationale et 07 à la phase internationale

Tableau N°12 : Total de la cible " Correcteurs "

Cible par sexe des correcteurs / Phase du concours	M	F	T
Phase départementale	10	05	15
Phase nationale	03	01	04
Phase internationale	02	00	02

Le nombre de correcteurs diminue au fur et à mesure que l'on dépasse les différentes étapes de la compétition. Ceci s'explique du fait qu'il n'y a plus assez de copies à corriger.

IV. 1. 2. Résultats de l'échantillon candidats

Pour les candidats, nous avons utilisé La méthode d'échantillonnage non probabiliste et la technique d'échantillonnage aléatoire. Etant donné que certains candidats ont participé

aux trois phases du concours, ils ont été interrogés à plusieurs reprises. Nous vous présentons les résultats des questions N° 2 et N°3

Tableau N°13 : Reconnaissance du nombre de participation.

Question N° 2 : Vous avez participé au concours combien de fois ?

Cible par sexe / Phase du concours	1	2	3	4	5	6	T
Phase départementale	32	36	49	64	41	52	274
Phase nationale	05	13	11	03	05	04	41
Phase internationale	04	01	01	00	01	00	07

Nous constatons que certains candidats sont des habitués de la compétition, donc très déterminés alors que d'autres sont à leur premier essai.

Tableau N°14 Reconnaissance du nombre de lauréats.

Question N° 3 : Combien de fois avez-vous été lauréats ?

Nombre de fois / Phase du concours	1	2	3	4	5	6	T	%
Phase départementale	25	22	16	11	06	03	83	30,29%
Phase nationale	03	05	06	03	02	01	20	48, 78%
Phase internationale	02	00	01	01	01	00	05	71,42%

Nous constatons à travers ces résultats que sur les 274 candidats interrogés à la phase départementale, 83 avaient été une fois lauréats soit un pourcentage de 30,29% alors que pour la phase nationale, 20 candidats avaient été au moins une fois lauréat sur les 41 interrogés soit un pourcentage de 48,78 % ; pour la phase internationale, 05 candidats du Borgou ont été au moins une fois lauréat sur les 07 candidats, donc 2 candidats sont à la recherche de leur premier prix soit un pourcentage de 71,42% ; les résultats de l'édition de notre enquête seront présentés dans une analyse ultérieure.

Après nous avoir défini le concours comme étant un test leur permettant de vérifier leur niveau en français, presque la totalité des candidats enquêtés ont donné une réponse affirmative par rapport à la connaissance des différentes étapes du concours.

Tableau N°15 : Connaissance des notes

Question N° 5 : Connaissez-vous vos notes après la correction ?

Réponses proposées / Phase du concours	Oui		Non	
	Nombre	%	Nombre	%
Phase départementale	265	96,71%	09	05,35%
Phase nationale	39	95,12%	02	04,88%
Phase internationale	07	100%	00	00%

Nous constatons à la lecture de ce tableau que 96, 71% à la phase départementale, 95,12% à la phase nationale et 100% des candidats à la phase internationale ont affirmé connaître leurs notes après la correction des copies ; ce qui fait leur fierté ont-ils ajouté.

Par contre 05, 35% des candidats à la phase départementale, 04,88% de ceux de la phase nationale ont justifié leur réponse du fait de l'éloignement de leur établissement du centre de correction et pour ne pas rentrer tardivement ils rentrent tout juste après la composition et obtiennent les résultats le lendemain auprès de l'administration de leur collège.

Tableau N°16 Appréciation des prix

Question N° 6 : Est-ce que vous êtes contents des prix octroyés aux lauréats ?

Réponses proposées / Phase du concours	Oui		Non	
	Nombre	%	Nombre	%
Phase départementale	247	90,14%	27	09,85%
Phase nationale	38	92,68%	03	07,32%
Phase internationale	06	85,71%	01	14,29%

Si nous considérons les différentes phases du concours, nous avons :
90,14%. 92,68%. 85, 50% de " Oui" contre 09,85%. 07,32% et 14,29% de " non". De même, plus de 98% des candidats d'après nos enquêtes se disent satisfaits des notes à eux attribuées par les correcteurs, le reste étant ceux-là qui rentrent après avoir composé et donc ne suivent plus le reste du processus de délibération. Il faut aussi signaler que certains apprenants, lors du dépouillement des résultats ont dit qu'ils participent aussi à d'autres concours de promotion du français tel que le jeu "génies en herbe" organisé par l'Association des Professeurs de Français du Bénin (APFB) en collaboration avec la Commission Nationale Permanente de la Francophonie.

Tableau N°17 : Niveau en français au collège

Question N°9 : Quelles sont les moyennes que vous obtenez en français ?

Nous vous présentons ici la fourchette de ces différentes notes.

Phase du concours / Fourchette des moyennes	Phase départementale	Phase nationale	Phase internationale
12-14	98	05	00
14-16	112	09	01
16 et plus	64	27	06
Total	274	41	07

Tous les candidats enquêtés nous ont confié qu'ils obtiennent une moyenne supérieure à 10 sur 20 en composition française pour ceux du second cycle et en lecture pour les candidats du cycle1.

Par ailleurs, plus de 97% des candidats ont exprimé leur satisfaction par rapport à l'introduction de l'épreuve orale à l'étape finale du concours. Cela va leur permettre de tester leur capacité à s'exprimer en public ont-ils conclu.

Tableau N°18 : Langue habituelle de communication entre élèves et enseignants

Question N° 11. Quelle est votre langue habituelle de communication en classe ?

Langue utilisée / Phase du concours	Français		Langues maternelles		Les deux langues		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Phase départementale	188	68,61%	21	07,66%	65	23,72%	274
Phase nationale	31	75,61%	02	04,88%	08	19,51%	41
Phase internationale	05	71,42%	01	14,28%	01	14,28%	07

Nous remarquons à la lecture de ce tableau que le pourcentage des candidats utilisant le français est en hausse du fait que ces derniers composent dans leur département d'origine pour la phase départementale et donc communiquent facilement avec leurs enseignants qui les préparent au concours à travers des exercices similaires proposés aux candidats . Les cours se déroulent dans la langue d'enseignement qu'est le français. L'utilisation des deux langues intervient par moment pour mieux expliquer certains aspects du cours aux apprenants. À la phase nationale, on note une légère augmentation du pourcentage d'utilisation du français parce que les candidats du département du Borgou se sont retrouvés à Bembèrèkè où eux tous

ne maîtrisaient pas la même langue nationale. La langue française a été utilisée plus à la phase internationale parce que les candidats venus du Bénin, du Burkina-Faso, du Niger et du Togo ne maîtrisent pas de façon réciproque les langues maternelles utilisées dans chaque pays, à l'exception du Togo où les candidats béninois peuvent comprendre le Mina ou l'Ewé.

Dans notre investigation, nous avons remarqué que ceux qui s'expriment plus en français en classe sont les candidats présentés par le Prytanée Militaire de Bembèrèkè. Ils nous ont affirmé dans la question N°14 que cette condition qui leur est imposée par la hiérarchie militaire ne les éloigne pas pour autant de leur culture endogène. Ils ont même ajouté qu'ils peuvent traduire le français dans leurs langues maternelles et vice-versa.

Tableau N°19 : Langue habituelle de communication entre élèves et parents

Question N° 12. Quelle est votre langue habituelle de communication à la maison ?

Langue utilisée / Phase du concours	Français		Langues maternelles		Les deux langues		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Phase départementale	10	3,64%	203	74,08%	61	22,26%	274
Phase nationale	03	7,31%	29	70,73%	09	21,95%	41
Phase internationale	01	14,28%	04	57,14%	02	28 ,57 %	07

A la lecture de ce tableau, nous pouvons affirmer que les apprenants communiquent avec leurs parents à la maison beaucoup plus dans les langues maternelles ; et ceci à toutes les phases préparatoires du concours. Cette attitude leur facilite les traductions éventuelles de la langue maternelle en français langue de travail. Il apparaît ici que le français est malmené et est utilisé par un groupe restreint d'apprenants. Ces derniers sont en réalité contraints par certains parents à s'exprimer dans la langue de travail. Par contre d'autres candidats utilisent les deux langues comme langues de communication avec leurs parents et leurs amis pour mieux réagir à l'oral. Ces différents comportements soulignés ci-dessus n'ont nullement empêché ces apprenants de réussir les exercices à eux proposés au concours.

Tableau N°20 : Langue habituelle de communication entre élèves et autres durant la pose

Question N° 13. Quelle est votre langue habituelle de communication pendant la récréation ?

Langue utilisée / Phase du concours	Français		Langues maternelles		Les deux langues		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Phase départementale	03	01,09%	236	86,13%	33	12,77%	274
Phase nationale	02	04,87%	29	70,73%	10	24,39%	41
Phase internationale	02	28,57%	02	28, 57%	03	42,85%	07

Les résultats obtenus dans les différentes phases du concours montrent clairement que les heures de pause sont des occasions pour les apprenants de s'exprimer librement dans leurs langues maternelles. Ces apprenants communiquent avec les vendeuses de l'école qui maîtrisent parfaitement l'utilisation de ces langues du milieu, avec leurs camarades et autres agents d'entretien de l'établissement. D'après nos recherches ceux qui s'expriment exclusivement en français sont pour la plupart les apprenants étrangers, donc ne maîtrisant pas systématiquement les langues maternelles du milieu pour leur première année dans le collège. Les apprenants qui s'expriment dans les deux langues le font souvent avec des vendeuses qui parlent, en plus de la langue du milieu un français à peine acceptable.

Tableau N°21 : Total « Langue habituelle de communication des candidats »

Cible par sexe des correcteurs / Phase du concours	% Français	% Langues maternelles	% des deux langues
Phase départementale	24,45%	55,96%	19,34%
Phase nationale	29,26%	48,78%	21,95%
Phase internationale	38,09 %	33,33%	28,57%
Moyenne	**30,60%**	**46,02%**	**23,28%**

Nous pouvons déduire de ce tableau synthèse que beaucoup de candidats utilisent plus les langues maternelles dans les différents cas de situation de communication. Une fois encore il convient de retenir que les langues maternelles sont indispensables pour l'Enseignement / Apprentissage du français. Ainsi donc la cohabitation entre langues

maternelles et la langue française est plus que nécessaire pour la mise en valeur des différentes ressources linguistiques.

Nous pouvons déduire à partir de ces tableaux ci-dessus le diagramme suivant :

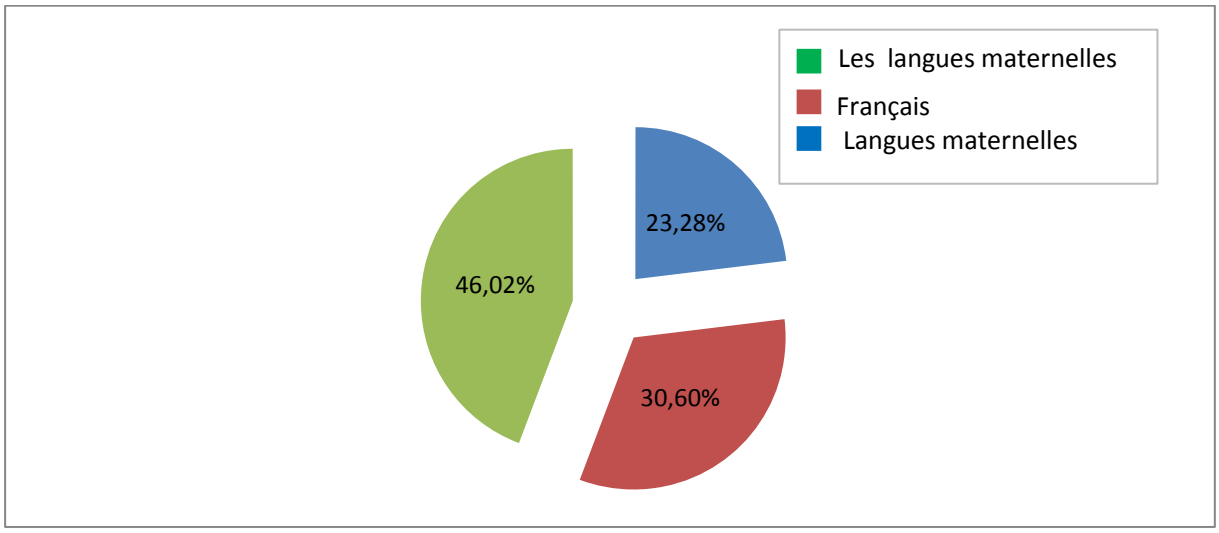


Figure N°1 : Langue habituelle de communication

Tableau N° 22 : Expression des attentes

Question N° 17 Vos attentes sont-elles comblées?

Réponses proposées / Phase du concours	Oui		Non		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Phase départementale	221	80,65%	53	19,34%	274
Phase nationale	34	82,93%	07	17,07%	41
Phase internationale	07	100%	00	00%	07

Nous constatons à la lecture de ce tableau que la majorité des candidats sont satisfaits par rapport à l'organisation du concours notamment la transparence qu'ils observent au niveau des résultats. Recevoir les copies et même réclamer s'il y a lieu après la composition est une grande première dans l'organisation d'un concours ont-ils ajouté.

Par ailleurs, au cours de l'enquête ils ont affirmé à 94 % de Oui contre 06% de Non qu'ils émergent aussi dans les autres disciplines enseignées et que cela est dû à leur performance en français. En revanche ils ont fait des propositions en vue de l'amélioration du concours. Nous en parlerons dans le chapitre consacré à cet effet.

IV. 1. 3. Résultats de l'échantillon correcteurs

Etant donné que les correcteurs sont tous des professeurs de français en situation de classe dans les différents établissements et qu'ils sont mieux placés pour apprécier le comportement de chaque apprenant, nous avons jugé bon les interroger pour qu'ils nous donnent quelques éléments ayant trait à la formation académique de ces candidats.

Ainsi pour la première question, ils ont dit que ce concours est un ensemble d'exercices visant à développer les méninges aussi bien des apprenants que des enseignants, parce que poursuivent-ils, chaque phase constitue une autoévaluation de l'apprenant et une remise à niveau de l'enseignant dans la langue française. Du fait de l'élimination de l'épreuve de dictée aux examens nationaux, les correcteurs ont exprimé leur totale satisfaction par rapport aux méthodes d'évaluation du concours qui, de ce fait, obligent les candidats à mieux se ressourcer avant de venir composer.

Tableau N°23 : Reconnaissance du nombre de participation à la correction
Question N°2 Depuis quand êtes-vous associé à la correction ?

Année scolaire / **Phase du concours**	2008	2009	2010	2011	Total
Phase départementale	04	04	04	03	15
Phase nationale	01	00	01	02	04
Phase internationale	00	01	01	00	**02**

Quand bien même le concours a démarré en 1999 au CEG 1 Klouékanmè, c'est en 2008 que l'initiative a été généralisée à tous les départements du Bénin, raison pour laquelle ces correcteurs venant des établissements du Borgou n'ont commencé par être invités qu'à partir de 2008 et depuis ils y sont. Ils ont affirmé qu'ils sont envoyés par leur établissement respectif en qualité d'animateur d'établissement pour les uns et en fonction du nombre d'années d'expérience pour les autres.

De même, ils ont tous reconnu à un pourcentage égal à 100% que les copies, une fois le corrigé type et le barème harmonisés, sont corrigées sous anonymat et remises aux candidats pour d'éventuelles réclamations avant toute délibération. « Là se trouve toute la crédibilité du concours » ont-ils signalé.

A la question N°8, « Que reprochez-vous aux épreuves ?» nous avons obtenu des réponses telles que :

- Les fautes crées au niveau du texte erroné ne cadre pas toujours avec le niveau d'évaluation ;
- L'exercice du « jeu des lettres » est souvent difficile pour les apprenants du cycle 1 ;
- L'épreuve orale ne prend pas en compte les réalités des apprenants et se base sur des thèmes difficiles à développer ;
- Les textes choisis comportent des fois des erreurs de saisie.

Tableau N° 24 : Présentation des résultats aux examens

Question N°10 Connaissez-vous un lauréat du concours PROLAF ayant échoué au moins une fois à un examen ?

Réponses proposées / Phase du concours	Oui		Non		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Phase départementale	01	11,11%	08	08,88%	09
Phase nationale	00	00%	04	100%	04
Phase internationale	00	00%	02	100%	02

Nous remarquons à travers les pourcentages consignés dans ce tableau que les lauréats au concours PROLAF réussissent tous à leurs examens. Par ailleurs, certains correcteurs ont dit que les candidats une fois sur la liste de présélection dans le collège affichent des comportements tels que la fréquentation de la bibliothèque, l'assiduité aux séances de renforcement et qu'après le concours ils deviennent moins fréquents aux lieux indiqués, d'autres estiment que leurs candidats sont contraints de suivre le même rythme jusqu'à la fin de l'année, histoire de se préparer pour les fois à venir.

Ils ont ensuite décrier le nombre de places réservés à chaque phase du concours et pour finir ils ont fait des propositions allant dans le sens de l'amélioration du concours.

IV. 1. 4. Résultats de l'échantillon directeurs

Les directeurs d'établissement sont les premiers responsables de l'administration. Ce sont eux qui traitent le courrier relatif à l'organisation pratique du concours et préparent leurs candidats pour. Nous les avons interrogés parce qu'ils sont susceptibles de détenir des documents portant les statistiques sur la performance de ces candidats qu'ils présentent au concours.

Nous vous présentons ici les résultats par Zone des 27 "questionnaires directeurs" récupérés. Ainsi nous avons donc, selon le chronogramme établi par les organisateurs de l'édition 2014 du concours :

Zone A de Parakou, nous avons les collèges des communes de Parakou, de Pèrèrè, de Ndali et de Bembèrèkè ;

Zone B de Tchaourou, nous avons rien que des collèges de la même commune

Zone C de Nikki, les collèges des communes de Nikki et de Kalalé.

Tableau N° 25 : Reconnaissance du nombre de participations par collège.

Question N° 2 : Depuis quand présentez-vous des candidats à ce concours ?

Année de participation / **Centre de composition**	2008	2009	2010
Zone A	03	07	09
Zone B	00	00	02
Zone C	02	02	02
Total	05	09	13

Nous déduisons de ce tableau l'histogramme ci-après

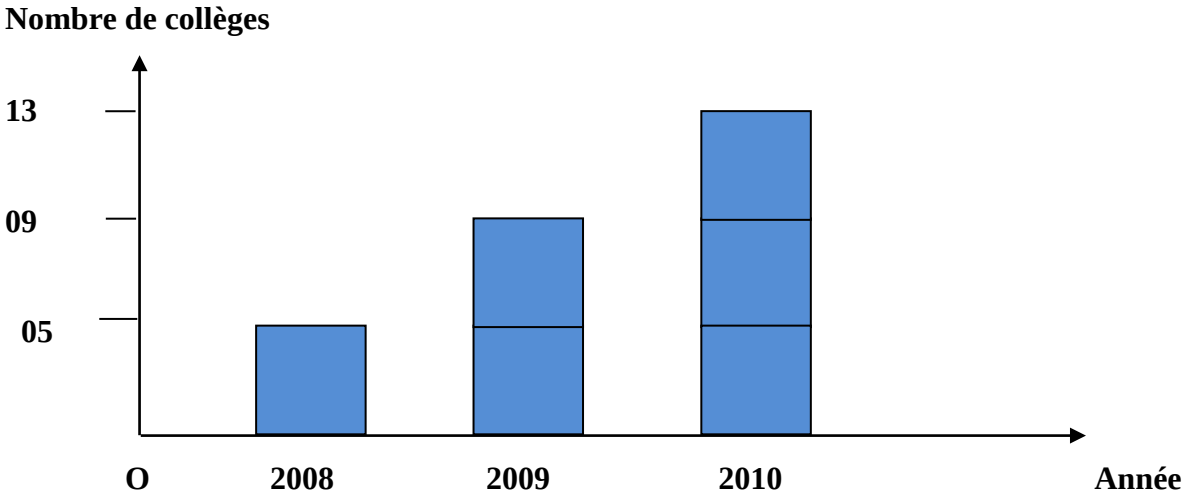


Figure N° 1 : Reconnaissance du nombre de participations par collèges

A partir de cet histogramme, nous constatons que le concours a commencé dans le département du Borgou en 2008 avec 5 établissements, en 2009, ils sont neuf (09) collèges à prendre part au concours, et en 2010, on comptait 13 établissements. Il est important de souligner que depuis 2008 où le concours est devenu national, le Prytanée Militaire de Bembèrèkè, établissement issu du département du Borgou a remporté 6 fois le trophée de

champion. Cette coupe revient au meilleur établissement de la compétition ; c'est-à-dire le collège ayant enregistré plus de lauréats. Par ailleurs nous notons, après le dépouillement du questionnaire adressé aux directeurs, un total de 52 lauréats de la sixième à la terminale dont 23 en classe d'examen enregistrés par l'ensemble des directeurs enquêtés. Beaucoup ont confirmé qu'ils envoient des professeurs à la correction, d'autres ont évoqué de problème de retard dans le traitement de l'information.

Tableau N° 26 : Résultats des lauréats aux examens nationaux**.**

Question N°8 Veuillez-nous présenter les résultats des lauréats au concours PROLAF de votre collège aux différents examens nationaux.

Année d'examen	Nombre de lauréats présentés par zone aux examens		Résultats		Observation
	BEPC	BAC	Succès	Echec	
2008	03	02	05	00	100% de succès à ces différents examens
2009	01	02	O3	00	
2010	00	02	02	00	
2011	03	02	05	00	
2012	02	01	03	00	
2013	02	03	05	00	
Total	11	12	23	00	

L'étude de ce tableau nous montre que sur les 23 candidats ayant été une fois lauréats du concours PROLAF, on enregistre un taux de succès égal à 100% de succès contre 00% de refusé. Nous pouvons en déduire que les examens nationaux sont toujours à la portée de ces lauréats au concours PROLAF.

Tableau N° 27 : Résultats de fin d'année des lauréats dans leur établissement respectif.

Question N°9 Veuillez-nous présenter les résultats de fin d'année des lauréats au concours PROLAF de votre collège.

Année	Nombre de lauréats	Résultats de fin d'année		Observation
		Passe	Redouble	
2008	07	07	00	Toutes promotions confondues
2009	08	08	00	
2010	11	10	01	
2011	09	08	01	
2012	10	10	00	
2013	07	07	00	
Total	52	50	02	

Il apparaît clairement à travers ce tableau que sur les 52 apprenants ayant été une fois lauréat, 96,15% passent régulièrement en classe supérieure et au moins 3,84% ont repris une classe en 2010 et en 2011. Il n'en fallait pas plus pour que ces chefs d'établissement comprennent l'impact de la langue de travail sur l'acquisition des connaissances dans toutes les disciplines scolaires. Ils se sont aussi prononcés sur l'organisation pratique du concours et vont finir par faire des propositions pour son amélioration.

IV.2. Analyse

En raison des similitudes d'opinions, l'analyse des résultats des différentes catégories de l'échantillon se fera de façon groupée. Elle prendra en compte les aspects suivants :

- Connaissance du concours,
- Amélioration du niveau des apprenants,
- Activation de l'esprit d'émulation,
- Cohabitation entre le français et les langues béninoises,
- Motivation des établissements pour un bon encadrement des apprenants,

IV.2.1 Connaissance du concours

Le concours est bien connu dans le département du Borgou après huit années d'activité. Cette réputation est liée au fait que les élèves qui y participent développent d'autres compétences acquises dans la langue française, ce qui leur permet de mieux comprendre les différentes situations d'apprentissage à eux enseignées. De même le concours PROLAF a, de part ses objectifs convaincu plus d'un. D'abord parce que cet exercice de la langue française crée l'émulation tant attendue dans le rang des apprenants. Sur le terrain nous avons constaté que la réputation du concours n'est plus à démontrer. Par ailleurs, PROLAF est devenu une compétition sous - régionale de la langue française et a réuni pour l'édition 2014 le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo. Obligeant ainsi les partenaires à l'accompagner.

IV.2.2. Amélioration du niveau

Tous les acteurs que nous avons rencontrés ont été unanimes sur le fait qu'une amélioration a été constatée au niveau du rendement des apprenants aussi bien en français que dans toutes les disciplines scolaires. Cela a été confirmé par les candidats sur le terrain qui ont établi le lien entre leur performance en français avec les autres matières. Les correcteurs aussi ont relevé le caractère impulsif du concours et ont souhaité que l'initiative puisse continuer parce que cela leur permet de vérifier la recevabilité et la capacité de leurs

élèves à travers les différents exercices que leur propose désormais ce concours, notamment l'épreuve orale qui est devenue une réalité.

Les chefs d'établissement à leur niveau ont compris, suite aux résultats obtenus par leurs candidats lauréats, que la maîtrise du français reste un facteur déterminant dans la réussite de toutes les disciplines scolaires et de ce fait expriment leur souhait de voir l'initiative se pérenniser.

Il s'en suit donc que les candidats ont le niveau - seuil de compétence requis chacun dans sa catégorie. Du fait de se voir octroyer des prix, chaque candidat est obligé de fournir assez d'efforts dans la maîtrise des notions grammaticales en français ; ce qui renforce leur niveau d'étude dans la langue de travail.

IV.2.3. Stimulation des apprenants

Créer l'émulation en stimulant des apprenants des lycées et collèges ; tel est l'objectif majeur du concours PROLAF. Aujourd'hui c'est chose faite puisque les candidats s'appliquent d'avantage dans la phase préparatoire pour obtenir les nombreux prix et bourses de scolarité à eux octroyés par la CNPF et le BRAO-OIF. Ces deux partenaires ne cessent de mettre les bouchées doubles pour répondre aux aspirations de ces jeunes apprenants qui, sur le terrain affichent leur satisfaction et leur volonté d'approfondir les connaissances afin de bénéficier de ces récompenses qui viennent à point nommé pour juguler les difficultés d'une rentrée auxquelles ils sont souvent confrontés. Les prix de l'édition 2014 que nous avons énumérés un peu plus haut à la phase nationale et à la phase internationale en disent long. L'émulation tant recherchée renaît de plus en plus dans l'esprit de ces apprenants qui ne demandent pas mieux pour ressusciter la langue française actuellement dans une position défensive dans le monde et en particulier dans le secteur éducatif béninois. Pourvu que les partenaires renouvellent et ceci de façon pérenne, leur confiance à cette initiative.

IV.2.4. Cohabitation entre le français et les langues nationales

Il nous a été donné de constater suite à notre enquête sur le terrain que les candidats, malgré leur attachement à la langue française, utilisent simultanément les langues maternelles et le français pour se communiquer et ceci à presque toutes les phases de la compétition. Ils ont aussi confirmé qu'ils peuvent réussir la traduction d'une pensée en français dans leurs langues, ainsi que le contraire. Et c'est à cette complémentarité dynamique que faisait allusion AKOHA (1999) lorsqu'il écrivait dans *Le français au Bénin dans Langue et pédagogie, N°* 9 que « l'histoire de la rencontre de ces deux langues se présentent comme

celle d'un amour impossible ou celle d'un " piège sans fin" où deux créatures, faites pour s'éteindre, s'épient et se jettent au point d'en être toutes deux malades »

Pour avoir une idée plus éclairée sur cette même cohabitation GBETO (1991) dans, *Les langues africaines peuvent-elles être un facteur de développement en Afrique ? in Langage et devenir, N°6, bulletin du CE.NA.LA. , page 19* propose une académie des langues nationales pour aborder tous les paramètres afin d'avoir une norme certaine de nos langues locales en rendant pures, éloquentes et capables de traiter les arts et les sciences en ces termes :

« L'académie rassemblera donc les compétences au niveau des mondes intellectuels et paysans (alphabétiseurs non lettrés) et devra être une institution de l'Etat dotée de grand moyens humains matériels et financiers »

IV.2.5. Motivation des établissements pour l'encadrement des apprenants

Tous les acteurs de l'école qui ont été enquêtés nous ont confié que participer et réussir au concours PROLAF relève d'un véritable parcourt de combattant puisqu'il faut selon les professeurs de français, suffisamment former les candidats présélectionnés. Cet exercice varie d'un établissement à un autre. Des collèges organisent des cours de renforcement au profit de leurs candidats parce que pour certains directeurs, les épreuves proposées aux candidats ne sont pas liées directement au programme scolaire en vigueur c'est pourquoi ils sollicitent les professeurs de français pour encadrer ces candidats au model des exercices à eux demandés. Le cas le plus éloquent est celui du Prytanée Militaire de Bembèrèkè où la hiérarchie militaire programme pour chaque édition une formation spéciale de trois mois avant le démarrage de la compétition. Raison pour laquelle cet établissement à remporter 6 prix de "meilleur collège" sur 7 participations. Pour l'édition 2014, le prytanée a gagné 6 prix sur les 7 remportés par le département du Borgou au plan national et 4 prix remportés au plan international dont la remise de prix s'est déroulée au Ministère des Affaires Etrangères à Cotonou, en présence d'éminentes personnalités telles que Monsieur TEVOEDJRE qui a exhorté les chefs d'établissement à pousser les apprenants à la recherche de l'excellence car écrivait-il dans *Vaincre l'humiliation, Rapport de la commission Indépendante sur l'Afrique et les Enjeux du troisième Millénaire, 2ème édition* : « l'excellence étant liée à la perfection, la culture de l'excellence peut être définie comme un système de valeurs, de savoirs, de traditions et de normes sociales et culturelles, orientés vers le changement, la réussite personnelle et collective et la quête permanente d'une qualité supérieure »

IV.2.6. Résultats des lauréats

Plus de doute, la maîtrise de la langue française favorise la compréhension dans les autres disciplines scolaires. Cette hypothèse a été vérifiée sur le terrain avec les lauréats du concours PROLAF qui, selon les directeurs enquêtés, n'ont jamais échoué à un examen national à savoir le BEPC et le BAC.

Du coup, nous constatons qu'il y a une corrélation entre les faits observés sur le terrain et les hypothèses précisées plus haut étant donné que les lauréats du concours PROLAF en situation de communication utilisent la langue maternelle et le français. Aussi les enquêtés ont révélé que ce multilinguisme dans lequel baignent les apprenants ne les empêche pas de faire mieux lors des évaluations sommatives et aux examens classiques : 100% au BEPC et au BAC pour une première participation. Cette marque de confiance explique le fait que des collèges mettent tous les moyens en œuvre pour renforcer le niveau de leurs apprenants sélectionnés pour le concours. Compte tenu de ces résultats encourageant, il est donc utile de soutenir une telle initiative pour encourager nos apprenants à cultiver le goût de l'excellence.

V. COMMENTAIRE ET SUGGESTIONS

V.1. Commentaire

La baisse du niveau des apprenants de façon drastique dans les différents ordres d'enseignement au Bénin n'est plus à démontrer. Plusieurs voies et moyens sont utilisés pour freiner un tant soit peu ce phénomène qui, chaque jour que Dieu fait, n'honore plus notre pays. La présente recherche s'inscrit dans les remèdes tant recherchées. Il sera question de faire un commentaire sur les faits constatés sur le terrain afin d'en faire ressortir les acquis et les améliorations nécessaires pour que l'initiative puisse être pérennisée. Ainsi notre commentaire abordera les points ci-après :

- Lancement du concours PROLAF ;
- La sélection et l'inscription des candidats au concours ;
- Confection des épreuves ;
- La correction des copies ;
- Nature des épreuves ;
- La nature des prix ;

V.1.1. Lancement du concours PROLAF

Le lancement du concours est désormais du ressort de la CNPF qui lance les inscriptions des différents collèges par internet. Mais compte tenu des problèmes récurrents enregistrés sur le réseau de communication dans notre pays, certains établissements bien qu'ayant reçu le message par le biais de leur Ministère de tutuel n'arrivent pas à s'inscrire. De même, l'internet continue d'être un luxe pour certains collèges installés dans les coins reculés de nos départements. C'est pourquoi, en dehors de l'inscription en ligne, les organisateurs doivent accepter aussi les listes des collèges à travers un courrier officiel que les directeurs peuvent directement déposer à un endroit bien indiqué. Cette disposition permettra à coup sûr de détecter d'autres talents cachés dans les établissements.

V.1.2. Sélection des candidats

Nous l'avons signalé plus haut que la sélection des candidats est subordonnée à une certaine moyenne que ces derniers doivent obtenir en français après les résultats du premier semestre de l'année en cours. Cette moyenne varie d'une édition à une autre et tient compte des résultats du travail abattu par les candidats de l'année précédente. Mais sur le terrain, certains directeurs conscients du fait que ce critère ne permet pas toujours de sélectionner les candidats capables de représenter le collège, organisent un test de présélection interne pour les

élèves désireux d'y prendre part. C'est à l'issu de cette composition le plus souvent basée sur les épreuves similaires du concours que les dignes représentants de l'établissement sont en fin choisis ; ils suivront par la suite, à travers un chronogramme bien élaboré, des cours de renforcements calqués sur le model des épreuves du concours. Ce n'est qu'après cette étape que les noms des retenus sont envoyés aux organisateurs pour la confection de la liste définitive ; c'est pourquoi le comité d'organisation doit laisser la latitude à chaque établissement d'opérer les choix selon sa méthode pourvu qu'il prenne les candidats présélectionnés arrivent à la fin du processus à occuper les meilleurs rangs dans le classement final.

V.1.3. Confection des épreuves

La sécurité et la fiabilité telles sont les raisons qui ont amené le promoteur à s'occuper seul de l'élaboration, de la mise en page et de l'emballage des épreuves. Mais le constat est que parfois certaines épreuves contiennent des erreurs de saisie et mêmes des omissions de mots dans le "texte erroné», ou de lettres au niveau de l'exercice appelé "le jeu des lettres". De même certaines fautes ne sont pas facilement identifiables par les candidats d'un niveau donné de la langue. C'est justement pour pallier à ces insuffisances que le promoteur est désormais assisté, à partir de la présente édition par le consultant de l'OIF en la personne du professeur Bienvenu KOUDJO. Malgré cet appui, l'épreuve orale qui est une culture générale n'a pas été bien accueillie par certains candidats à cause de la complexité de certaines questions qui y sont posées; c'est pourquoi, il urge de revoir cette partie de la compétition pour ne pas décourager les participants.

V.1.4. La correction des copies

Transparente, elle l'est, mais la question du retard de certains correcteurs pourtant désignés et connus pose encore problème puisque les retardataires n'arrivent plus à suivre le commentaire des corrigés type et du coup les travaux en commission sont ralentis alors que les candidats attendent les résultats pour prendre rentrer chez eux. Il faut que les organisateurs prennent les dispositions idoines pour éviter ce flottement qui joue sur tout le reste du processus de délibération. La crédibilité du concours aussi passe par là. De même, les organisateurs doivent tout mettre en œuvre pour mettre les corrigés type à la portée de tous les candidats afin que ces derniers puissent réclamer au moment opportun.

V.1.5.Nature des épreuves

L'épreuve de la phase départementale est un texte émaillé de fautes de grammaire, d'orthographe et de conjugaison, le candidat doit avoir une parfaite connaissance de ces différentes notions en français, c'est pourquoi les erreurs de saisie sont à éviter à tout prix au risque d'embrouiller les candidats. De même "le jeu des lettres" proposé à la phase nationale, en plus du texte erroné ne doit pas comporter des lettres en plus ou en moins susceptibles d'empêcher le candidat de retrouver le mot caché. L'épreuve orale doit tenir compte du niveau des apprenants de chaque promotion afin que les candidats puissent se sentir concernés par cette épreuve.

V.1.6. Nature des prix

Au fil des années, les prix octroyés aux lauréats ont été augmentés. Tous les acteurs ont salué l'avènement des bourses de scolarité qui rendent d'énormes services aux lauréats à la rentrée des classes. Il urge de renforcer ces prix comme ce fut le cas cette année où plus de onze millions (11.000.000) de nos francs ont été mis à contribution pour stimuler les apprenants à continuer leurs recherches afin d'avoir une base très appréciable dans la langue de travail. Pourquoi ne pas renouer avec les voyages sur d'autres pays d'Afrique et sur d'autres continents comme ce fut le cas en 2008 où deux lauréats de PROLAF ont été sélectionnés pour prendre part au concours "Dictée d'Afrique " à Douala au Cameroun et au concours " Dictée d'Amérique" au Canada. Puisque les ambassadeurs du Bénin ont occupé les premières places à ces différents rendez-vous.

V. 2. Suggestions

Si PROLAF a pu bénéficier du soutien de la Francophonie Nationale et sous-régionale, c'est parce que cette initiative dont l'objectif est de valoriser la langue de travail dans un contexte multilingue a convaincu ces principaux partenaires que sont la CNPF et le BRAO-OIF. Qu'on le veuille ou non, le français demeure notre langue officielle et nous avons tout intérêt à mettre tous les moyens possibles en œuvre pour l'améliorer afin de vivre notre citoyenneté. C'est pourquoi nous voudrions suggérer aux responsables à divers niveaux de l'Etat béninois et de l'OIF de :

- Mettre les bouchées doubles pour que le processus d'institutionnalisation du concours enclenché par le Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur aboutisse afin de maintenir le siège du concours au Bénin ;

- Rendre effective la participation de tous les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest au concours PROLAF ;
- Ramener définitivement la dictée dans les programmes d'études au Bénin étant donné que soixante établissements pilotes dont le CEG1 Klouékanmè ont été choisis pour la rentrée scolaire 2014-2015 par le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes pour la réintroduction de la dictée à partir de la classe de 4è ;
- Créer les clubs francophones dans chaque établissement ayant obtenu des lauréats et faire de ces derniers la vitrine de la francophonie dans leur collège ;
- Avoir un budget spécial pour les activités de PROLAF afin d'éviter les retards dans le déblocage des fonds nécessaires pour l'organisation efficiente des différentes phases du concours ;
- Solliciter d'autres sponsors afin de faire face aux toutes premières dépenses liées aux préparatifs du concours ;
- Revoir à la hausse les primes allouées aux professeurs de français et autres acteurs sollicités ;
- Doter les établissements qui participent régulièrement au concours de bibliothèque appropriée ;
- Organiser un tourisme digne du nom pour tous les lauréats nationaux et internationaux ;
- Maintenir ou au mieux augmenter les prix ;
- Continuer par promouvoir l'excellence dans la langue française en ne primant que les candidats qui auront fait moins de 5 fautes dans le texte erroné comme ce fut le cas à la présente édition ;

  Telles sont nos suggestions pour assurer la pérennisation de l'œuvre entamée depuis l'an 1999 afin de redonner à notre pays le Bénin le nom du "Quartier latin de l'Afrique".

CONCLUSION

Du fait de son passé coloniale, la langue française occupe une place de choix en république du Bénin. Quand bien même elle est minoritaire et élitaire, elle joue un rôle prépondérant dans tous les domaines de la vie de notre pays et représente une opportunité sur le monde extérieur. DAVESNE (1951) dans. *Mamadou et Binéta lisent et écrivent couramment, Librairie page 37* affirme que : « […] l'apprentissage de la langue française demeure une nécessité pour les populations africaines qui l'avaient, dans les années antérieures, entrepris et, très souvent, mené à bien de façon remarquable. La connaissance de cette langue leur permet en effet d'accéder à une vaste somme de connaissances de toutes sortes et de productions littéraires auxquelles leur propre génie apporte et continuera à apporter une estimable contribution. » C'est dire donc qu'on ne peut aspirer à une quelconque fonction de la république sans passer par l'institution scolaire où la langue française est la langue de travail. Parce que cet héritage de la colonisation a beaucoup perdu de son prestige, même si elle ne l'a pas tout a fait perdu. Elle doit aujourd'hui supporter la concurrence, plus affirmée, des langues nationales qui ont su vaincre l'ostracisme dont elles furent victimes du fait de l'histoire et qui bénéficie d'un regain d'attention, surtout de la couche juvénile. C'est pourquoi Il est important de tenir compte du contexte multilingue dans lequel se font l'apprentissage et l'enseignement du français afin de faciliter son accessibilité aux apprenants de nos lycées et collèges.

Nous souhaitons que des initiatives telles que PROLAF se multiplient pour redonner espoir à la langue française qui, depuis quelques années occupe une position défensive alors que sa maîtrise parfaite est indispensable pour accéder à n'importe quelle autonomie, même si le constat est que les Béninois sont de plus en plus nombreux à ne plus se contenter de parler volontiers leurs langues nationales et à s'engager avec enthousiasme à les écrire et à les lire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

IGUE, — **La situation du français au Bénin,** Didier de Robillard et Michel Benianimo (éd) Le français dans l'espace francophone, Paris Honoré Champion Editeur, 1996

IGUE ET RAPHAËL WINDALI N'OUENI, — The politics of langage in Bénin, in Richard Fardon and Graham Furniss (ed) African Languages, Development and State, London/New York, Routledge,1994

AKOHA, 1999, — **Le français et la promotion des langues béninoises,** in langage et pédagogie N°9, CEBELAE, UNB, Cotonou**.**

AKOHA, 1999, — **Que signifie un enseignement « centré sur l'apprenant » ?** Communication présentée à BADAGRY, le 08 Avril 1999

BOUKARY, 1992, — **Apprentissage des Langues Etrangères dans l'Enseignement Technique et Professionnel au Bénin :** mémoire de maîtrise, DELTO/ FLASH /UAC

CONSTITUTION BENINOISE — **Du 11 Décembre 1990**

DAKPOGAN, 1986 — **Situation actuelle de l'enseignement du français en République Populaire du Bénin,** mémoire pour l'obtention du CAPEM en lettres modernes, UNB / ENS de Porto-Novo, juin 1986

DIRECTION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION DU BENIN — Catalogues des œuvres en langues nationales, première édition, 1996

GBETO, 1991, — **Les langues africaines peuvent-elles être un facteur de développement en Afrique ?** in Langage et devenir, N°6, bulletin du CE.NA.LA.

DOSSOU, 1984 — **L'insécurité linguistique,** in Ethiopiques n° 85. Littérature, philosophie et art 2ème Semestre 2010

EVALUATION DU CONCOURS PROLAF — de 2000 à 2013. Cotonou du 15 au 20 Juillet 2013

KARIMOU, 2006 — **L'évaluation des apprentissages, une colle ou un levier pour la réussite des élèves,** édition INFRE, Bénin

LEROUX, 2005 — **L'éducation sociale dans les Nouveaux Programmes d'Etudes, quel impact sur la promotion et la valorisation des langues nationales,** mémoire de maîtrise DSLC / FLASH UAC.

MIDIOHOUAN, 1988 — **Crise du français, crise de l'enseignement,** in La gazette du golfe, n° 15 du 1er Octobre 1988

NEKPO, 1984 — **Comment parlons- nous français ?,** Cotonou, Editions ABM, 1984

POMEYON, 2000 — **Statut du français au Bénin : La "Revanche" des langues nationales, communication aux journées scientifiques de l'UNB**

PROGRAMME D'ETUDES — "Elaboré par la D.I.P. du MESFTP., Version révisée, Septembre 2006

REGLEMENT DU CONCOURS PROLAF — **EDITION 2014**

SEDJAME, 2009 — **Contribution du concours PROLAF au relèvement du niveau des apprenants du secondaire dans le département du Mono /Couffo,** mémoire de maîtrise DSLC/ FLASH/ UAC.

TCHITCHI, Toussaint — **Langue et culture en francophonie,** in diversité culturelle et mondialisation, Période

TEVOEDJRE, 2002 — **Vaincre l'humiliation, « Rapport de la commission Indépendante sur l'Afrique et les Enjeux du Troisième millénaire »** 2ème édition programme des Nations-Unies pour le développement

<u>Annexe 1</u> : Questionnaire destiné aux candidats

Nom……...
Prénoms…….
Age……
Sexe……...
Classe actuelle……...
Redoublant……
Etablissement……

1. Que savez-vous du concours PROLAF ?
2. Combien de fois avez-vous participé au concours?

   1ère fois ☐ 2ème fois ☐ 3ème fois ☐ 4ème fois ☐ 5ème fois ☐ 6ème fois ☐ 7ème fois ☐
3. a) Combien de fois avez-vous été lauréat?

   1ère fois ☐ 2ème fois ☐ 3ème fois ☐ 4ème fois ☐ 5ème fois ☐ 6ème fois et plus ☐

   b) Précisez le ou les collège (s) pour lequel / lesquels vous avez été lauréat

   1ère fois CEG 2ème fois CEG 3ème fois CEG 4ème fois CEG 5ème fois CEG

4- a) Maîtrisez-vous les étapes du déroulement du concours ?

   Oui ☐ Nom ☐

b) Que pensez-vous du cheminement suivi depuis la présélection dans votre collège en passant par les différentes phases de composition jusqu'à la remise des prix ?

5- a) Connaissez-vous vos notes après la correction des copies ?

   Oui ☐ Nom ☐

b) Si oui, la note reçue, reflète- t- elle le travail abattu ?

   Oui ☐ Nom ☐

c) Si Nom, pourquoi ? …….....….……
.....

6- a) Les prix octroyés aux lauréats du concours vous édifient – ils ?

   Oui ☐ Nom ☐

b) Pourquoi ?.....
.....

7- a) avez-vous appris que les correcteurs donnent des notes complaisantes ?

   Oui ☐ Nom ☐

   b) Si oui, à quelle (s) catégorie(s) de candidats ? ……..…….....

8- a) Participez-vous à d'autres concours pour la promotion de la langue française ?

   b) Oui ☐ Nom ☐

   c) si oui, nommez ces concours ……..

9- a) Obtenez-vous régulièrement votre moyenne en français ?

   Oui ☐ Nom ☐

b) si oui, précisez la fourchette 10-12 ☐ 12-14☐ 14 et plus ☐

10- a) êtes-vous d'accord avec l'introduction de l'épreuve orale à la phase finale du concours ?

Oui ☐ Nom ☐

b) pourquoi ?.....

11- a) Quelle est votre langue habituelle de communication en classe ?

Langue maternelle ☐ le français☐ les deux langues☐

b) Justifiez votre choix…….....……

12- a) Quelle est votre langue habituelle de communication à la maison ?

Langue maternelle ☐ le français ☐ les deux langues ☐

b) Justifiez votre choix…….....……

13- a) Quelle est votre langue habituelle de communication pendant la récréation ?

Langue maternelle ☐ le français☐ les deux langues☐

b) Justifiez votre choix…….....……

14 - a) Est-ce que le fait de vous exprimer en français vous éloigne-t-il de vos valeurs culturelles endogènes ?

Oui ☐ Nom ☐

b) Pouvez-vous réussir une traduction du français dans votre langue maternelle ?

Oui ☐ Nom ☐

15- a) Ayant été, une fois, lauréat du concours PROLAF ; avez-vous échoué une fois au moins à un examen national ?

Oui ☐ Nom ☐

b) Si, oui précisez l'examen : BEPC ☐ BAC ☐

16- a) Malgré votre performance en français, avez-vous des difficultés à réussir dans les autres disciplines enseignées ?

Oui ☐ Nom ☐ Quelques fois ☐

b) Y-a-t-il un lien entre votre performance en français et votre aptitude à travailler dans les autres matières ?

Oui ☐ Nom ☐

17-a) Qu'est-ce qui motive votre participation au concours ?.....

b) Vos attentes sont-elles comblées?

Oui ☐ Nom ☐

18- a) Qu'est qui a fondamentalement changé dans votre formation dès que vous avez été lauréat pour la première fois ?.....

19- Si on vous annonçait la suppression du concours, quelle sera votre réaction ?

Favorable ☐ défavorable ☐

18- Faites des propositions en vue d'une amélioration du concours …….....

Annexe 2 : **Questionnaire destiné aux correcteurs**

Nom :…….....
Prénoms :……..
Age :……
Sexe : ……
Matière enseignée : ……..
Ancienneté :……..
Etablissement de provenance : …….

1- Que savez-vous du concours PROLAF ?.....
……..……
……..

2- Depuis quand êtes-vous associé à la correction des copies ?.....
……..

3- Sur quelle base êtes-vous invité……
……..

Test ☐ Ancienneté ☐ Amitié ☐ autres ☐

4- Vous êtes là pour la correction des copies du concours PROLAF.

a) Avez-vous pris connaissance de la grille d'évaluation ? oui ☐ Non ☐

b) Le corrigé type fait-il objet de consensus ou est-il imposé par les organisations ?

c) Consensus ☐ imposé ☐

5- a) Les copies sont corrigées dans l'anonymat. Oui ☐ Non ☐

b) Les copies sont corrigées temporairement remises aux candidats pour d'éventuelles réclamations avant la proclamation des résultats ? Oui ☐ Non ☐

6-Malgré la grille d'évaluation, rencontrez-vous quelques fois des difficultés pour départager les candidats ex aequo ? Oui ☐ Non ☐

7- a) Quelles sont les fautes que vous détectez le plus souvent ?.....
……..……
……..….

b) Citez deux cas de fautes……

8- Que reprochez-vous aux épreuves ?.....
…….

9- Trouvez-vous opportun l'introduction de l'épreuve orale à la phase finale de l'organisation du concours ? Oui☐ Non ☐

10- connaissez-vous un lauréat du concours PROLAF ayant échoué au moins une fois à un examen national (BEPC ou BAC) ? Oui ☐ Non ☐

11- Comment préparez-vous vos candidats à réussir l'épreuve du concours ?.....

……

……

.....

12- a) Appréciez le niveau de vos candidats avant et après leur participation au concours PROLAF ?……...

……..……

b) Quelle conclusion en tiré vous ?.....

…….....

13- a) Etes-vous satisfait des conditions de correction ? Oui ☐ Non ☐

b) Justifiez votre réponse…….

…….

…….....

14- Si l'on vous demandait de noter le concours sur le plan organisationnel, quelle appréciation donneriez-vous ?

Médiocre ☐ Passable ☐ Bien ☐ Très bien☐

15- Quelle serait votre réaction si le concours venait à être Supprimé ?.....

…….

…….....

16- Faites alors des propositions en vue d'une amélioration du Concours……

Annexe 3 : Questionnaire destiné aux Directeurs de CEG

Nom : ……..
Prénom : ……..…...
Age : ……..……
Sexe : ……..…….
Etablissement concerné : ……
Fonction exercée : Professeur de…….

Quel titre avez-vous ? Directeur ☐ Censeur ☐ Surveillant ☐

1- Que savez-vous du concours PROLAF ?.....
.....
.....

2- Depuis quand présentez-vous des candidats à ce concours ?.....

3- Précisez le nombre total de lauréats(s) enregistré(s) par votre collège depuis le début de votre participation au concours .....

4- Avez-vous bénéficié une fois du trophée du meilleur collège ?

Oui ☐ Non ☐

a) Si oui, combien de fois ?.....

5- Comment sélectionnez-vous vos candidats au concours ?.....
……
…….....

6- a) Proposez-vous souvent des professeurs pour la correction des copies ?

Oui ☐ Non ☐

b) Si oui, pourquoi .....
……..

7- Existe-t-il dans votre collège des mécanismes de suivi des candidats au concours en général et au concours PROLAF en particulier ?

Oui ☐ Non ☐

8- Si oui, comment cela se passe –t –il ?.....
.....

Veuillez-nous présenter, chiffre à l'appui, les résultats des lauréats au concours PROLAF, enregistrés par votre collège aux différents examens nationaux (BEPC ; BAC)

Année	Nombre de lauréats candidats		Résultats à l'examen			
	BEPC (1)	BAC (2)	Succès		Echec	
			(1)	(2)	(1)	(2)
2008						
2009						
2010						
2011						
2012						
2013						

9-Suivant les fiches statistiques de votre collège, veuillez nous présenter le travail des candidats au concours PROLAF comme suit :

Année	Nombre de candidats (toutes promotions confondues)	Résultats de fin d'année	
		Passe	redouble
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			

10- a) Référence faite à ces résultats, peut-on déduire que la maîtrise de la langue de travail (français) est un atout pour l'acquisition des savoirs de toutes sortes ?

b) Oui ☐ Non ☐

c) Justifiez votre réponse……..……

11- Quelle est la langue usuelle de communication utilisée par les apprenants dans votre établissement.

Français ☐ Langue maternelle ☐ Les deux langues ☐

12- Si l'on vous demandait de noter le concours sur le plan organisationnel, quelle appréciation donneriez-vous ?

Médiocre ☐ passable ☐ Bien ☐ Assez bien ☐

13- Si l'on vous annonçait la suppression du concours, quelle serait votre réaction ?

Favorable ☐ Défavorable ☐

14- Que reprochez-vous aux organisateurs ?.....

15- Faites des propositions pour son amélioration .....

……..

Annexe 4 : Guide d'entretien

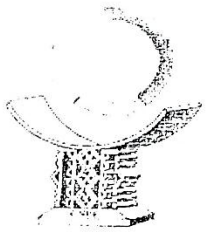
1- Que savez-vous du concours PROLAF ?
2- Depuis quand êtes-vous associé à son organisation ?
3- Pourquoi avez-vous acceptez de le financer ?
4- pensez-vous qu'à la longue, avec PROLAF, le Bénin puisse renouer avec l'appellation "Quartier Latin de l'Afrique" ?
5- Vos attentes sont-elles comblées ?
6- Parler de la promotion de la langue française, dans le contexte linguistique actuel du Bénin, où il est question de la valorisation des langues béninoises. Qu'en pensez-vous ?
7- Quelle relation souhaiteriez-vous entre le français et les langues béninoises ?
   Partenariat gagnant-gagnant
   Partenariat gagnant-perdant
   Domination de l'une sur l'autre
8- Faites des propositions en vue de l'amélioration du concours.

<u>Annexe</u> 5 : Carte administrative du département du Borgou



0 30 60Kilometers
E = 1/1500000
N
DEPARTEMENT DU BORGOU
CARTE
Mai 2004

Annexe 6 : Lettre de lancement du concours PROLAF 2014



COMMISSION
NATIONALE
PERMANENTE
de la
FRANCOPHONIE

N°14/CNPF-034-Sg-CDCC-SA

Cotonou, le 31 Janvier 2014

MESFTPRIJ
SECRETARIAT ADMINISTRATIF
COURRIER ARRIVEE
Le 03/02/2014
Enreg. S/N°

LE SECRETAIRE GENERAL

A

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes.

Attn : MM. Les Directeurs Départementaux

COTONOU

DDESFTP Zou-Co In. S
Secrétariat Administratif
Arrivée le 4/2/14 N SA

Objet Organisation du Concours " **Prolaf** " dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie [JIF-2014].

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la célébration de la **Journée Internationale de la Francophonie (JIF) 2014**, je viens par la présente porter à votre connaissance que la 15ème Edition du Concours d'orthographe « **Promotion de la Langue Française** » **PROLAF** qui est l'une des activités phares **de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie,** sera organisée au profit des **collèges et lycées publics** de votre Département selon le programme ci-joint.

A cet effet, il est demandé aux responsables des collèges et lycées désireux d'y prendre part de bien vouloir envoyer aux adresses : **prolafbenin@yahoo.fr** et **cnpfrancophonie.benin@yahoo.fr** la liste de deux (02) élèves de leurs établissements sélectionnés par promotion (Sixième en Terminale) au plus tard le **28 Février 2014.**

Vous trouverez, ci-joint à la présente correspondance, un nouveau chronogramme tenant largement compte des contraintes internationales de la JIF 2014.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, je vous prie de recevoir, **Monsieur le Ministre,** l'expression de ma plus haute considération.

Professeur Adolphe C. **KPATCHAVI**

NOUVEAU CHRONOGRAMME : PROLAF-2014

DATES ET HEURES	PHASES	DEPARTEMENTS	CENTRES DE COMPOSITON
13 Mars 2014 *08H-09H*	Départementale	ALIBORI	CEG MALANVILLE
			CEG$_1$ KANDI
		ATACORA	CEG$_1$ NATITINGOU
			CEG TANGUIETA
			CEG1 KOUANDE
		ATLANTIQUE	CEG$_1$ OUIDAH
			CEG$_1$ ALLADA
		BORGOU	LYCEE Mathieu BOUKE
			CEG$_1$ NIKKI
			CEG$_1$ TCHAOUROU
		COLLINES	CEG$_1$ DASSA-ZOUME
			CEG$_1$ SAVE
		COUFFO	CEG$_1$ APLAHOUE
			CEG$_1$ KLOUEKANME
		DONGA	CEG$_1$ DJOUGOU
			CEG$_1$ BASSILA
		LITTORAL	CEG GBEGAMEY
		MONO	CEG$_1$ LOKOSSA
			CEG$_1$ COME
		OUEME	LYCEE BEHANZIN
			CEG1 AKPRO-MISSÉRÉTE
		PLATEAU	CEG$_1$ POBE
			CEG$_1$ KETOU
		ZOU	CEG$_1$ BOHICON
			CEG$_1$ COVE

17 mars 2014 *09H-10H*	finale nationale	ZOU-COLLINES	CEG1 DASSA-ZOUME
		ATACORA-DONGA	CEG1 NATITNGOU
		OUEME-PLATEAU	CEG DJASSIN
		MONO-COUFFO	CEG1 LOKOSSA
		ATLANTIQUE- LITTORAL	CEG GBEGAMEY
		BORGOU-ALIBORI	CEG BEMBEREKE
21 Mars 2014 *10H-12H*	REMISE DES PRIX PHASE NATIONALE	KLOUEKANME	MAIRIE DE KLOUEKAME
24Mars 2014 *09 H*	FINALE INTERNATIONALE	COTONOU	CEG GBEGAMEY
25 Mars 2014 *09 H12H*	REMISE DES PRIX PHASE INTERNATIONALE	COTONOU	MAEIAFBE (COTONOU)

NB : 1- Les listes des candidats doivent être complètes (Nom, prénoms, dates et lieux de naissance) ainsi que les coordonnées du chef d'établissement.

2- L'entrée en salle des candidats est subordonnée à la présentation des 02 bulletins de notes de l'année précédente et de la carte d'identité scolaire en cours de validité.

3- Seuls les candidats qui auront fait moins de **5 fautes** après vérification des résultats, seront qualifiés pour la phase nationale.

4- les déplacements, l'hébergement et la restauration des candidats pour la phase nationale et la remise des prix sont à la charge de PROLAF.

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale de
la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition

PHASE : Départementale

CLASSE : 6è

DUREE : 1 heure

Texte : Dantokpa.

Dantokpa, marché traditionnelle d'afrique et internationale. Le plus grand d'afrique de l'ouest ! Aparement inconscient de son importance, il végétais dans le chaos le plus total. En plein midi, la périphéri étais une constante fourmilière bigaré, dinamique et autant polué par les monceaux d'ordure qui décorrait les terre-pleins que par les zèms et taxis qui assaisonais l'atmosphère avec leur tuyau d'échapemment chargé de gaz noire.

Jérôme Nouhouaï : *Le piment des plus beaux jours*, Le Serpent à plumes, Paris, 2010, p.62

Consigne : ***recopie ce texte tout en corrigeant les fautes***

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale de la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition

PHASE : Départementale

CLASSE : 5è

DUREE : 1 heure

Texte : Chez le féticheur.

Ce matin là, le vieux féticheur, drappé dans un vaste pagne blanc, assi sur un tabouré dans la salle de réception de sa caze, fumais tranquilemment et béatement sa pipe. Un long bonnet de coton multicolore lui cachais les oreilles, tombais sur la nuque, laiçant sur le haut du fron une ligne de vénérables cheveux d'argent. Par moments, il tournais la tête de côté ; lentemment, posémment et enlevant sa pipe, il lançait de la bouche un jus de chique brun dans un vaste crachoir qui se trouvais près du mure.

Félix Couchoro: *L'esclave*, Ed. Akpagnon / ACCT, Paris, 1983, pp.55

Consigne : *recopie ce texte tout en corrigeant les fautes*

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale
de la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition

PHASE : Départementale

CLASSE : 4è

DUREE : 1 heure

Texte: Une ville en décrépitude.

Après les hangards insallubres de la banlieu, des quartiers plus modernes surgissais avec des maisons aux architectures varié. Mais très vite, l'impression de citée déchu et abandonné. Impossible de circulé sans tombé sur des barages, en fil de fer barbellé, en sacs de sable, en tronc d'arbre ou en pneu enflamé. A Port-Hary, les factions en guère, près d'une dizainne, avais, chacun, délimiter leurs zones et il fallais usé de prudense pour ne pas tombé dans un traquenard.

Florent Couao-Zotti : *Un enfant dans la guerre*, Ed. HAHO, Lomé, 1997, p.49

Consigne : *recopie ce texte tout en corrigeant les fautes*

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale
de la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition

PHASE : Départementale

CLASSE : 3è

DUREE : 1 heure

Texte: Les fiancés.

Ont dis qu'il y a très longtemps, peut après la création du monde par Dada-Sêgbo, il y avaient deux jeunes fiancées de dix neuf ans. Ils s'aimais, mais leur parent s'opposais à leurs unions. La veille du jour ou ils devais se marié - si leur parent avais été consantents - ils partire se baigné dans le lac et ont ne les revi plus. Ont consultat les dieux et ils répondire : « Ses jeunes gens n'étais pas des hommes mais des dieux eux-aussi ; leur place n'étais pas parmis vous, mais au près de nous. Dans peut de temp les hommes commencerons a parlé d'eux ».

Olympe BHELY-QUENUM : *Le chant du lac*, Présence Africaine, Paris, 1965, pp. 78

Consigne : *recopie ce texte tout en corrigeant les fautes.*

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale de la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition
PHASE : Départementale
CLASSE : 2nd
DUREE : 1 heure

Texte: **Les premières pluies.**

Alors, il y eût un tremblemment de ciel. Sans crier garre, sans qu'aucune signe météorologique ne l'eut fais pressentir, la voute céleste craquelat et le tornade se ruat à travers ces béances.

Des pans d'eaux tombais du ciel. Ils s'éccrasaient furieusement sur la nature, sur les toîts des maisons et des batiments, s'acharnais sur le sol. Corps à corps inplacable, combat de gladiateur entre ciel et terre. Au début, celle ci avais rapidemment avaler les premières masses d'eaux. Mais, a présent, terrassé par la pugnacité de la pluie, elle s'abandonais, se laiçais roué de coup, devenais flasque, molle, rendant son trop plein d'eaux comme un cabri égorgé.

Dansi F. Nouwligbèto : *La foudre des scellés*, Aziza, Cotonou, 1977, p. 125

Consigne : ***recopie ce texte tout en corrigeant les fautes***

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale de la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition
PHASE : Départementale
CLASSE : 1ère
DUREE : 1 heure

Texte: Une soirée festive.

Les femmes von et vienne, remplisse les callebasses que les hommes vides avec des rires sonors, des plaisenteries, des mocqueries à l'endroit des vaincus. Des gourdes circule de mains en mains. Des hommes, déjà éméché, parle forts, von d'un groupe à l'autre en titubant. Un peut plus loins, des jeunes gens on organiser une séance de danse. Les corps souples et demie nues frémisse dépuis la pointe des doigts armer d'onglet de fers jusqu'à l'extrémité des pieds cercler de grelot. Les tambours ébranle les nerfs de leur sourd vibration.

Et sans trêve, s'écoule, gais et enjoué, les frêles sonorités des flutes comme le chant des premiers ruissaux de la saison des pluies.

Pendant les temps de pauses, les conversations reprenne.

Jean PLIYA : *Les tresseurs de corde,* Hatier, 2002, p.159

Consigne : ***recopie ce texte tout en corrigeant les fautes***

République du Bénin

Commission Nationale Permanente
de la Francophonie

Journée Internationale de
la Francophonie [JIF-2014]

CONCOURS PROLAF : 15ème Edition

PHASE : Départementale

CLASSE : Terminale

DUREE : 1 heure

Texte: Le départ

Cher Maman,

Lors que tu lira cet letre, je serrai loins. Très loins d'ici. J'ai décider de partit de la maison, de partit loins d'ici. En europe. En france ? En allemagne ? Je ne sait pas encore. Ont m'as donner des contactes. Ne te fait pas de souci pour moi ; je t'ecrirai de la bas. Et puit je suit grand. Comme tu le constate, papa et moi, nous ne pouvont plus vivre ensembles. J'étoufes. Il m'étoufe. Il m'empêche de vivre comme je l'entend -les boites de nuits, les filles, l'alcools, les mauvais notes, le buletin qu'ont déchirre, les détournements des frais de scolarités. Alors je part. Pardone moi. Explique à mes autres frères et sœurs que je reviendrai, riche et barder de diplome. Je refuses d'être regarder comme la graîne charrançonné de la famille. Je part, mais je reviendrai, Maman...

Ton fils bien aîmé.

Adélaïde FASSINOU : *Toute une vie ne suffirait pour en parler*, L'Harmattan, 2002, pp.179

Consigne : ***recopie ce texte tout en corrigeant les fautes***

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest

CONCOURS PROLAF

I.- Méthode et barème de correction de la phase écrite

L'épreuve soumise aux candidats est composée d'un texte erroné à rétablir dans son état initial et de lettres en désordre de 5 mots à retrouver. La méthode de correction et le barème de ces deux exercices se présentent comme suit :

A.- Les principes généraux

A. 1.- Pour le texte erroné :

- Une faute entière enlève 4 points ;
- Une demi-faute enlève 2 points ;
- Un quart de faute enlève 1 point.

- Sont considérées comme fautes entières :
  - les fautes de grammaire ;
  - les faute de conjugaison ;
  - l'omission de mot à l'intérieur d'une phrase ;
  - le rajout de mot.
- Sont considérées comme demi-fautes :
  - toute faute d'orthographe non assimilable à une faute de grammaire ou de conjugaison ;
  - toute omission de majuscule en tête de phrase et toute insertion de majuscule à l'intérieur d'une phrase qui n'est pas celle d'un nom propre.
- Sont considérés comme quart de faute :
  - la faute d'accent sur une voyelle ;
  - l'omission ou l'insertion non conforme d'un trait d'union ;
  - toute omission ou changement de ponctuation.
  - Toute mauvaise coupure de mot.

A. 2.- Pour le jeu des lettres

- Toutes les lettres doivent être utilisées et chaque mot juste retrouvé donne droit à 4 points ;
- L'ensemble de l'exercice est donc noté sur 20 points (comme le texte erroné)

B.- Observations

- Souligner et comptabiliser toutes les fautes relevées dans le texte erroné ;
- Le total de 5 fautes dans cet exercice entraîne la note 0 qui est éliminatoire ;
- La note finale du candidat est la moyenne des notes obtenues dans les deux exercices.
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidats, les critères suivants sont retenus pour les départager :
  - Critère d'âge : le moins âgé l'emporte ;
  - Critère de genre : la priorité est donnée au genre féminin ;
  - Le candidat ayant obtenu le moins de fautes dans le texte erroné passe avant son concurrent ;
  - Critère de propreté : la copie la plus propre est prioritaire.

- Le candidat ayant obtenu le moins de fautes dans le texte erroné passe avant son concurrent ;
- Critère de propreté : la copie la plus propre est prioritaire.

II.- Méthode d'évaluation de l'épreuve orale de culture générale

A.- Les principes généraux

- Chaque candidat tire, selon son niveau, un sujet qu'il prépare et développe devant un jury désigné à cet effet ;
- Chaque membre du jury apprécie et note trois niveaux de performance :
  - La connaissance du sujet sur 10 points ;
  - La cohérence interne des idées sur 5 points ;
  - La qualité de la langue sur 5 points.

B.- Mode de compilation des notes de la phase orale

La note de chaque candidat est la moyenne des notes attribuées par chaque membre du jury ;

II.- Mode de calcul de la moyenne générale

Conformément au Règlement du concours PROLAF, la note finale de chaque candidat est obtenue à partir de la moyenne des notes de la phase écrite additionnée à la note de l'épreuve orale de culture générale divisée par 2. Les candidats sont classés, à chaque niveau, par ordre de mérite.

Annexe 15 : Copie corrigée d'un candidat de la promotion Troisième à la phase départementale

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie©
Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest

N° inscription 501

CNF - Pays .....

Journée Internationale de la Francophonie 2014

PROLAF REGIONAL

15 ème Edition

PHASE : Départementale (Borgou) **Nombre de fautes :** 3 fautes 3/4

CENTRE : Lycée Mathieu Bouké **Note :** 05/20

PROMOTION : 3ème

TEXTE : Les fiancés.

On dit qu'il y a très longtemps, peu après la création du monde par Dada-Sêgbo, il y avait deux jeunes fiancés de dix-neuf ans. Ils s'aimaient, mais leurs parents s'opposaient à leur union. La veille du jour où ils devaient se marier si leurs parents avaient été consentents, ils partirent se baigner dans le lac et on ne les revit plus. On consulta les dieux et ils répondirent : « Ces jeunes gens n'étaient pas des hommes mais des dieux eux aussi ; leurs places n'étaient pas parmi vous, mais auprès de nous. Dans peu de temps les hommes commenceront à parler d'eux ».

Olympe BHELY-QUENUM : Le chant du lac, Présence Africaine, Paris, 1965, pp. 78

1/4 1/2 111

N. B. : Il est interdit au candidat de signer sa composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Annexe 16 : Copie corrigée d'un candidat de la promotion Seconde à la phase départementale

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie©
Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest

PARTIE A RABATTRE

N° d'inscription 205

CNF - Pays .....

Journée Internationale de la Francophonie 2014

PROLAF REGIONAL

15 ème Edition

PHASE : Départementale (Borgou)
CENTRE : L.M.B (Parakou)
PROMOTION : 2nde

Nombre de fautes : 4 fautes 1/2
Note : 02/20

TEXTE : Les premières pluies.

Alors, il y eût un tremblement de ciel. Sans crier gare, sans qu'aucun signe météorologique ne l'eût fait pressentir, la voûte céleste craquelât et la tornade se ruât à travers ses béances.

Des pans d'eau tombaient du ciel. Ils s'écrasaient furieusement sur la nature ; sur les toits des maisons et des bâtiments, s'acharnaient sur le sol. Corps-à-corps implacable, combat de gladiateur entre ciel et terre. Au début, celle-ci avait rapidement avalé les premières masses d'eau. Mais, à présent, terrassée par la pugnacité de la pluie, elle s'abandonnait, se laissait rouer de coups, devenait flasque, molle, rendant son trop-plein d'eau comme un cabri égorgé.

N. B. : Il est interdit au candidat de signer sa composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Annexe 17 : Copie corrigée d'un candidat de la promotion Première à la phase départementale

ORGANISATION INTERNATIONALE DE
la francophonie©
Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest

N° d'inscription 103

PARTIE A RABATTRE

CNF - Pays .....

Journée Internationale de la Francophonie 2014

PROLAF REGIONAL

15ème Edition

PHASE : Départementale (Borgou)

CENTRE : L.M.B (Parakou)

PROMOTION : 1ère

Nombre de fautes : 3 fautes 3/4

Note : 05/20

TEXTE : Une soirée festive

Les femmes vont et viennent, remplissent les calebasses que les hommes vident avec des rires sonores, des plaisanteries, des moqueries à l'endroit des vaincus. Des gourdes circulent de mains en mains. Des hommes, déjà éméchés, parlent fort, vont d'un groupe à l'autre en titubant. Un peu plus loin, des jeunes gens ont organisé une séance de danse. Les corps souples et demi-nus frémissent depuis la pointe des doigts armée d'onglets de fer jusqu'à l'extrémité des pieds cerclée de grelots. Les tambours ébranlent les nerfs de leurs sourdes vibrations.

Et sans trêve, s'écoulent, gaies et enjouées, les grêles sonorités des flûtes comme le chant des premiers ruisseaux de la saison des pluies.

1 1/4
1/4 1
1
1/4

RESIFAO

****

BUREAU REGIONAL DU CONCOURS PROLAF

******

QUINZAINE DE LA FRANCOPHONIE /BENIN

CONCOURS PROLAF 2014

PHASE NATIONALE

LIEU DE CORRECTION : **CEG 1 DASSA-ZOUME**

Annexe 18 : Résultats de la phase nationale du concours PROLAF 2014

RESULTATS DE LA PHASE NATIONALE

Promotion	Rang	Nom & Prénoms	Sexe	Date Et Lieu De Naissance	Etablissement de Provenance	Nombre de fautes en dictée	Note en questions	Note Sur 20
Sixième	1er	**ADJAKPA Pascaline**	F	**04/04/1999 à Agnibilékou**	**CEG 1 Dassa-Zoumè**	**4 ftes**	**20**	**12**
	2è	BOUSSARI Habib	M	23/08/2002 à Cotonou	CEG Djègankpevi	4 ftes ½	20	11
	3è	**Néant**	-	-	-	-		
Cinquième	1er	KOLOSSO Djiman	M	30/06/2000 à Massè	Prytanée M. Bembèrèkè	¼ fte	20	19,5
	2è	**GANGBE Marie Urielle**	F	**03/11/2000 à Adjarra**	**Lycée Mafory Bangoura**	**1 fte ½**	**20**	**17**
	3è	HOUNSINOU Précieux	M	23/09/2001 à Cotonou	Prytanée M. Bembèrèkè	1 fte ½	15	14,5
Quatrième	1er	**GBAGOULE Espérence**	F	**06/10/2001 à Klouékanmè**	**Lycée des jeunes filles de Lokossa**	**1 fte**	**15**	**16**
	2è	KINHOUE Edmond	M	16/06/2000 à Kpolohoué	Prytanée M. Bembèrèkè	1 fte	15	16
	3è	**SANYA Armelle**	F	**11/11/2001** à Cotonou	**CEG le plateau**	**2 ftes**	**15**	**14,5**
Troisième	1er	HOUNKPATIN Aldores	M	24/04/2000 à Porto-Novo	Prytanée M. Bembèrèkè	3 ftes	20	14
	2è	GBENOU P. Caleb	M	21/01/2000 à Tanguiéta	Prytanée M. Bembèrèkè	4 ftes	20	12
	3è	**MOUSSA Ayichatou**	F	**02/10/2000 à Cotonou**	**CEG Gbégamey**	**4 ftes ½**	**20**	**11**

Seconde	1er	**AÏOUNOU Esther Émeline**	F	**26/10/1999 à Lokossa**	**Collège la Réussite / Lokossa**	**1 fte**	**20**	**18**
	2è	AHOVEY Olphèric	M	14/5/1999 à Lokossa	Collège des sourds et entendant du Bénin	1 fte ¾	15	14
	3è	MENSAH A. berger	M	14/05/2000 à Attitogon	CEG Agoué	2 ftes ¼	20	13,5
Première	1er	TOGBE Sabé	M	04/05/1997 à Adjahonmè	CEG1 Klouékanmè	1 fte	10	14
	2è	**ABOUDOU O. Hadidja**	F	**01/06/1997 à Abomey**	**Lycée de jeunes filles de Parakou**	**1 fte ¼**	**15**	**13,5**
	3è	**GBETIE Placidia**	F	**06/01/1999 à Sékou**	**CEG1 Pobè**	**1 fte**	**10**	**12**
Terminale	1er	GBENAFA O. Enock	M	22/03/1997 à Parakou	Prytanée M. Bembèrèkè	¾ fte	10	14,5
	2è	**SESSOU Carmen Florisse**	F	**17/06/1996 à Cotonou**	**CEG Agouè**	**1 fte**	**20**	**18**
	3è	KINSOU Joie	M	15/11/1998 à Porto-Novo	CEG Application	1 fte	20	18

PRESIDENT DU JURY ,

ABADASSI Monique

.....

Fait à Dassa Zoumè, *le* 17 *mars 2014*

Nom prénoms et signature du chef centre

LE DIRECTEUR DASSA-ZOUME

Danace D. Gbakin

.....

RESIFAO

BUREAU REGIONAL DU CONCOURS PROLAF

QUINZAINE DE LA FRANCOPHONIE -2014

PAYS PARTICIPANT : BENIN- BURKINA- NIGER- TOGO

CONCOURS PROLAF 2014

PHASE INTERNATIONALE

Centre d'Examen : **CEG GBEGAMEY**

Annexe 19 : Résultats de la phase internationale du concours PROLAF 2014

RESULTATS DE LA PHASE INTERNATIONALE

Classe	Rang	Nom et Prénoms	Sexe	Date et lieu de naissance	Pays	Etablissement de provenance	Nombre de fautes effectuées dans le texte	Note sur 20 pour le texte	Note sur 20 pour le jeu des lettres	Moyenne à l'écrit	Note de l'oral Sur 20	Moyenne Générale
6ème	1er	ZONGO Abdel Najib Bauchirane	M	15/08/2002 à Ouagadougou	Burkina Faso	Collège Notre Dame de l'espérance	2 ftes ¼	11	12	11,5	13	12,25
	2è	SERUKABUZA Sarah Thèrèse	F	06/04/2002 à Bruxelles	Togo	Ste Joséphine BAKITA- Sokodé	3 ftes ¾	05	12	08,5	16	12,25
	3è	EDOUH Sewa Bénit Dieudonné	M	16/03/2004 à Lomé	Togo	CEG Tomdé Kara	4 ftes ¼	03	12	07,5	15	11,25
5ème	1er	SANGO Zoubaïtou	F	01/04/2001 à Médiga	Burkina Faso	Lycée Municipal Bambata	¾ ftes	17	20	18,5	15	16,75
	2è	YAGO Myriam Micheline K.	F	18/10/2000 à Ouagadougou	Burkina-Faso	Prytanée Militaire de Kadiogo	2 ftes	12	16	14	16	15
	3è	NOUSSEYBA AMIRAH Issa	F	20/11/2001 à Niamey	Niger	Prytanée Militaire de Niamey	3 ftes ¼	07	20	13,5	15,5	14,5
4ème	1er	KABORE Gueswendé Ganimou Parfait	M	27/02/2000 à Ouagadougou	Burkina Faso	Collège Notre dame de l'espérance	2 ftes ½	10	20	15	16,66	15,33
	2è	KINHOUE Edmond	M	16/06/2000 à Zakpota	Bénin	Prytanée Militaire de Bembèrèkè	2 ftes	12	12	12	16,33	14,16
	3è	HICHAM Moustapha	M	12/05/1999 à Zinder	Niger	Prytanée Militaire	2 ftes	12	16	14	14	14
3ème	1er	GBENOU Caleb	M	21 / 01/ 2000 à Tanguiéta	Bénin	Prytanée Militaire de Bembèrèkè	3 ftes ¼	07	16	11,5	13	12,25
	2è	NIKIEMA Jean Armand Delwendè Fruthieu	M	04/08/1999 à Ouagadougou	Burkina – Faso	Collège de la salle	3 ftes ¼	07	12	09,5	15	12,25
	3è	HOUNKPATIN Aldores	M	24/04/2000 à Porto-Novo	Bénin	Prytanée Militaire de Bembèrèkè	2 ftes	12	16	14	08,5	11,25

Classe	Rang	Nom et Prénoms	Sexe	Date et lieu de naissance	Pays	Etablissement de provenance	Nombre de fautes effectuées dans le texte	Note sur 20 pour le texte	Note sur 20 pour le jeu des lettres	Moyenne à l'écrit	Note de l'oral Sur 20	Moyenne Générale
2nd	1er	DOUTI Sonia	F	16/01/1999 à Dapaong	Togo	Saint Athanase – Dapaong	1 fte ½	14	16	15	17	16
	2è	SAWADOGO Wênd- kuuni Bonaventure Marie	M	30/10/1997 à Ouagadougou	Burkina Faso	Collège de la salle	1 fte ½	14	16	15	15	15
	3è	AÏOUNOU Esther Emeline	F	26 /10 /1999 à Lokossa	Bénin	Collège la réussite de Lokossa	2 ftes1/4	11	16	13,5	14	13,75
1ère	1er	TOGBE Sabé	M	04/03/1997 à Adjahonmey	Bénin	CEG 1 Klouékanmè	1 fte	16	20	18	16	17
	2è	ANAMOU Ismael ISSA	M	18/11/1997 à Niamey	Niger	Prytanée Militaire	¾ fte	17	20	18,5	13,5	16
	3è	WAONGO Mathias	M	1996 à Lesosptenya	Burkina Faso	Collège de la salle	0 fte	20	16	18	12	15
Tle	1er	EVLO Akuvi	F	28/02/96 à Lomé	Togo	Lycée Tokoin de Lomé	2 ftes	12	20	16	15	15,5
	2è	GARDA ISSA Chéffatou	F	*30/12/1994 à Zinder*	*Niger*	CSP Kouara	1fte ½	15	12	13,5	16	14,75
	3è	GBENAFA Enock	M	22/03/1997 à Parakou	Bénin	Prytanée Militaire de Bembèrèkè	1 fte ¼	15	20	17,5	10,66	14,08

Fait à Cotonou le 24 Mars 2014

Le Représentant du Bénin	Le Représentant du Burkina Faso	Le Représentant du Niger	Le Représentant du Togo	Le Représentant du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'OIF
Stanislas KOGNANOU	Mme BARRY Hortense Henriette	Maïdagi Mahamadou	DJANGUENANE Nayondjona	B. KOUDJO

TABLE DES MATIERES

Dédicaces …….. i
Remerciement ……. ii
Sigles et abréviations …….. iii
Sommaire …….. iv
Introduction …… 1
I - Généralités …….. 3
I.1. Problématique …… 3
I.1.1- Enoncé du problème …….. 3
1.1.2. Objectif général de la recherche……. 4
I.1.3. Objectif principal…… 4
I.1.4. Hypothèse de travail …… 5
I.1.5. Raison du choix du concours PROLAF…….. 5
I.2.Revue littéraire ……. 6
II. Cadre théorique et méthode d'étude …….. 10
II.1. Cadre théorique…….. 10
II .1.1- Raison du choix du département du Borgou …….. 10
II. 1.2. Présentation du Département du Borgou …….. 10
II.2 - Méthode d'étude …….. 11
II. 2.1- Nature de l'étude …….. 11
II.2.1- La population cible …….. 11
II.2.1.2- La période d'étude …… 12
II.2.2- Echantillonnage …… 12
II.2.2.1. Méthode d'échantillonnage …… 12
II.2.2.2. Technique d'échantillonnage ……. 12
II.2.2.3. Taille de l'échantillonnage …….. 12
II.2.3. Les techniques et les outils d'enquête…….. 12
II.2.3.1. Les techniques de collecte ……. 12
II.2.3.2. Les outils de collecte ……. 13
II.2.4. La collecte des données ……. 13
II.2.5. Les difficultés ……. 13

III- Contexte d'émergence et organisation du concours "PROLAF"……. 15
III.1. Contexte d'émergence …… 15
III.1.1. Justification …… 15
III.1.2. Historique du concours …… 15
III.1.2.1. En quoi consiste le concours ?..... 16
III.1.2.2. Evolution du concours dans le temps et dans l'espace …… 17
III- 1.3. Les différentes phases du concours …… 27
III.1.4-. Les conditions de participation…… 27
III.1.5. Les épreuves …….. 28
III. 1.6. Les structures du concours …….. 29
III- 2. Gouvernance du concours ……. 29
III.2.1. Lancement du concours …… 29
III.2.2. L'enregistrement des candidatures……. 29
III.2.3. Le choix des épreuves …….. 30
III.2.4. Les travaux de surveillance et de correction …….. 30
III.2.5.Cérémonie de remise de prix …….. 31
III.2.6. Nature des prix ……. 31
IV- Présentation et analyse des résultats …… 35
IV.1. Présentation des résultats …….. 35
IV.1.1. Les caractéristiques de l'échantillon …… 35
IV.1.2. Résultats de l'échantillon "candidats"…….. 37
IV.1.3. Résultats de l'échantillon " correcteurs"……. 44
IV.1.4. Résultats de l'échantillon "Directeur de CEG"…….. 45
IV.2. Analyse ……. 48
IV.2.1. Connaissance du concours …… 48
IV.2.2. Amélioration du niveau…….. 48
IV.2.3. Stimulation des apprenants ……. 49
IV.2.4.Cohabitation entre le français et les langues nationales ……. 49
IV.2.5. Motivation des établissements pour l'encadrement des apprenants…... 50
IV.2.6. Résultats des lauréats …… 51
V. Commentaire et Suggestions…… 52
V .1. Commentaire …….. 52

V 1.1. Lancement du concours PROLAF…… 52
V 1.2. Sélection des candidats …….. 52
V 1.3. Confection des épreuves …… 53
V 1.4. Correction des copies …… 53
V 1.5. Nature des épreuves ……... 54
V 1.6. Nature des prix …….. 54
V. 2. Suggestion ……... 54
Conclusion …….. 56
Références bibliographiques ……... 57
Annexes ……... 59